

DOCUMENTS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordre du jour

Assemblée Générale de l'AEC

1. Approbation du compte-rendu de l'AG 2016 à Göteborg
2. Rapport du président sur les activités : Rapport annuel 2016 et point sur les activités jusqu'à novembre 2017
3. Élections au Comité exécutif
4. Décision concernant le règlement des élections au Conseil
5. Approbation de la révision du Plan stratégique de l'AEC pour 2016-2020
6. Débat sur la proposition d'un Plan de viabilité pour l'AEC
7. Rapport financier du secrétaire général
 - 7.1 Rapport des comptes 2016
 - 7.2 Vote sur les tarifs d'adhésion 2018
 - 7.3 Approbation des prévisions 2017 et de la proposition de budget 2018
 - 7.4 Nomination des deux auditeurs externes pour les comptes 2017
8. Décision sur la poursuite du service de traduction simultanée aux Congrès de l'AEC
9. Questions liées à MusiQuE, l'agence européenne d'assurance qualité pour l'enseignement musical
 - 9.1 Bref point sur les activités par le Conseil de MusiQuE
 - 9.2 Approbation de la recommandation du Conseil de l'AEC concernant les membres du Conseil de MusiQuE nommés par l'AEC
10. Proclamation des résultats des élections au Comité exécutif et élections au Conseil
11. Nouvelles adhésions, retraits, adhésions expirées
12. Prochains Congrès
13. Autres questions

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'AEC 2016 (Göteborg, Suède, 12 novembre 2016)

Pascale De Groote, Présidente de l'AEC, accueille les membres de l'Association, ouvre l'assemblée générale et établit que les dispositions légales et réglementaires requises pour cette assemblée et les thèmes à débattre ont été respectées par le Conseil.

1. Compte-rendu de l'Assemblée générale 2015 à Glasgow

- ✓ Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

2. Rapport de la présidente sur les activités de l'AEC : Rapport annuel 2015 et compte-rendu des activités jusqu'à novembre 2016

Le compte-rendu détaillé de l'année 2015 se trouve dans le rapport annuel 2015 de l'AEC (disponible en ligne, en anglais, français et allemand) avec un résumé des comptes annuels 2015. Au cours de son intervention, Pascale De Groote aborde les thèmes suivants :

- Les adhérents : fin 2015, l'AEC comptait 297 membres (260 membres actifs et 37 membres associés)
- Le Conseil de l'AEC (membres and rôles) : fin 2015, un nouveau membre a été élu. Il s'agit d'Ingeborg Radok-Žádná. De novembre 2015 à novembre 2016, le Conseil se composait donc comme suit :
 - Présidente : **Pascale De Groote**, Anvers, Belgique
 - Vice-présidents : **Georg Schulz**, Graz, Autriche, **Eirik Birkeland**, Oslo, Norvège
 - Secrétaire général : **Jörg Linowitzki**, Lübeck, Allemagne
- Membres du Conseil : **Kaarlo Hildén**, Helsinki, Finlande ; **Deborah Kelleher**, Dublin, Irlande ; **Grzegorz Kurzyński**, Wrocław, Pologne ; **Jacques Moreau**, Lyon, France ; **Ingeborg Radok-Žádná**, Prague, République tchèque ; **Evis Sammoutis**, Nicosie, Chypre ; **Claire Mera-Nelson**, Londres, R-U ; **Harrie Van Den Elsen**, Groningen, Pays-Bas.
- Membre coopté représentant les membres associés : **Don McLean**, Toronto, Canada
- Les réunions du Conseil de l'AEC : En 2015-2016, le Conseil de l'AEC s'est réuni trois fois. Le Comité exécutif s'est réuni entre les réunions du Conseil. Au cours de l'année, ces deux instances ont travaillé sur les sujets suivants :
 - Examen de la dernière année du Plan stratégique quinquennal 2011-2015 ; approbation de la liste finale des actions pour 2015 ; affinement et mise en œuvre du Plan stratégique 2016-2020.
 - Préparation des événements et des plateformes et évaluation de leur réussite.
 - Préparation du Congrès 2016 et des suivants, ainsi que de l'AG 2016, et de la mise en place des dispositions adéquates pour l'élection de nouveaux membres du Conseil.
 - Au cours de l'année 2016, le Conseil et le Comité exécutif ont également évalué et suivi les divers projets auxquels participe l'AEC, supervisé les relations extérieures, débattu de diverses questions liées à la communauté (ainsi que des règlements électoraux) et soumis les finances de l'AEC à un examen minutieux.
- Changements au sein du Bureau :
 - Stefan Gies, nouveau directeur général de l'AEC depuis le 1er octobre 2015, vient d'achever sa première année à ce nouveau poste.
 - Linda Messas, de retour de congé maternité depuis mars, partage à nouveau ses activités entre le nouvel organe d'évaluation « MusiQuE » et l'AEC.
 - Sara Primiterra, Nerea Lopez de Vicuna, et Angela Dominguez poursuivent leurs fonctions habituelles et continueront au moins jusqu'à la fin du projet FULL SCORE, à l'été prochain.
 - Jef Cox poursuit son activité de coordinateur de projet. Il partage son temps entre MusiQuE et l'AEC (projet FULL SCORE).

- L'équipe a également accueilli plusieurs étudiants stagiaires au cours de l'année 2016.
- **Aperçu des projets 2016 :**
 - L'AEC est actuellement engagée dans la troisième et dernière année de son projet FULL SCORE. Le Bureau prépare déjà les prochaines candidatures aux programmes du réseau « Europe créative ».
 - Par ailleurs, l'AEC est engagée dans 4 partenariats stratégiques retenus par la Commission européenne en 2014 et 2015 pour bénéficier d'un financement :
 - Le master de musique « Nouveaux publics et pratiques innovantes » (New Audiences and Innovative Practice - NAIP) est un partenariat stratégique sur deux ans. Il vise la modernisation des programmes d'études et des approches d'enseignement et d'apprentissage dans l'enseignement musical supérieur.
 - VOXearlyMUS : ce projet collaboratif ERASMUS +, axé sur la coopération transfrontalière dans le domaine de l'enseignement de la musique ancienne vocale, se veut un outil de renforcement de la qualité de l'enseignement musical supérieur.
 - The European Chamber Music Academy (ECMA) - Next Step : la « Prochaine étape » de l'Académie européenne de musique de chambre est un projet collaboratif dans le cadre d'Erasmus +. Il cible la coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques dans le domaine de la musique de chambre.
 - Enfin, le projet sur la modernisation de l'enseignement musical supérieur par le biais de l'improvisation (Modernising European Higher Music Education through Improvisation - METRIC) regroupe plusieurs conservatoires européens et l'AEC. Il met l'accent sur l'élaboration des programmes et une coopération intensive dans le domaine de l'improvisation, avec pour objectif la création d'un Master européen d'improvisation.
 - Dans les projets ci-dessus, la participation de l'AEC se limite à un rôle de promotion et de diffusion, et à la nomination d'un évaluateur externe.
 - L'AEC est également partenaire de 2 autres projets financés par le programme « Europe créative » de la Commission européenne :
 - The EUBO Mobile Baroque Academy - (acronyme anglais : EMBA) : l'Académie baroque mobile de l'Orchestre baroque de l'union européenne - EUBO résulte d'un partenariat entre 10 grands établissements européens de formation artistique. Axé sur l'héritage musical baroque européen, ce projet soutient la formation des talents émergents en favorisant la diffusion de la musique baroque auprès de nouveaux publics par des moyens innovants. L'AEC contribue au projet par l'organisation de la plateforme Musique ancienne.
 - NE@XT Accelerator est un projet coordonné par l'ELIA. Il regroupe 20 partenaires issus d'établissements de formation artistique, d'incubateurs d'initiatives et de pourvoyeurs culturels, tous dotés de l'expertise nécessaire. Il vise à soutenir les efforts d'artistes émergents au début d'une carrière internationale et à améliorer leur capacité à vivre de leur production artistique.
 - Le projet PHExcel est arrivé à terme l'année dernière. Un nouveau projet a vu le jour dans le cadre d'Erasmus+ : RENEW - vise à promouvoir l'esprit d'entreprise à l'ère numérique.
- **Activités 2016**
 - Plateforme Pop & Jazz, Rotterdam (février)
 - Forum EPARM, Vicenza (avril)
 - Rencontre annuelle des coordinateurs des relations internationales, Cracovie (septembre)
 - Congrès annuel, Göteborg (novembre)

- **Événements prévus en 2017**
 - Plateforme Pop & Jazz, Londres (17-18 février)
 - Forum de la Plateforme Musique ancienne, La Haye (23-24 mars)
 - Conférence EPARM, Anvers (23-25 avril)
 - IRC Meeting, Tbilissi, (21-24 septembre)
 - Congrès annuel, Zagreb (9-11 novembre)

- **Activités de plaidoyer / représentation et défense du secteur :**
 - Activités à Bruxelles :
 - Auditions de la Commission européenne
 - Rencontres régulières avec des représentants de l'Agence exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture au Département « Éducation, Culture, jeunesse et Sport » de la Commission européenne - EACEA.
 - Contacts avec des membres du Parlement.
 - Participation au Forum européen de la Culture 2016 et à d'autres événements similaires organisés à Bruxelles par la Commission.
 - Contacts réguliers avec l'Association des universités européennes.
 - Contacts avec diverses organisations nationales comme l'association française ANESCAS, la conférence italienne des recteurs et le service allemand d'échanges universitaires. De hauts représentants de l'AEC assisteront au cours de ce mois au Congrès des établissements espagnols d'enseignement supérieur à San Sebastian et à la rencontre annuelle de l'Association nationale des écoles de musique (USA) à Houston/Texas (NASM).
 - Les activités liées à FULL SCORE ont permis de développer et renforcer une coopération formelle avec :
 - Le Conseil européen de la musique (EMC)
 - L'Association européenne des écoles de musique (EMU)
 - L'Association européenne pour la musique à l'école (EAS)
 - L'Association internationale des écoles de jazz (IASJ)
 - Le Réseau européen du jazz (EJN)
 - L'AEC a également entretenu des contacts réguliers avec :
 - Pearle* - Ligue européenne des associations d'employeurs du spectacle vivant
 - Culture Action Europe
 - ELIA - Ligue européenne des instituts d'art
 - Cumulus - Association internationale des universités et écoles d'art, design et média
 - Cilect - Association internationale des écoles de cinéma et de télévision
 - Opera Europa

- **Plan stratégique 2016-2020. Objectifs et progrès accomplis en octobre 2016 :**
 - Contenu du document : Stefan Gies présente les principales modifications apportées au document par rapport à la version présentée aux membres lors de l'AG précédente :
 - À la rubrique But 1 - Soutien et information aux membres :
 - Ajout de deux objectifs : « communiquer aux membres les possibilités de financement au niveau européen » (1a) et « rassembler et diffuser les résultats des projets d'organisations partenaires sur la question des réfugiés et de la diversité » (2a).
 - L'AEC promettait aussi de « créer une rubrique internet avec des liens utiles en relation avec le sujet ci-dessus » (2a). Cette action a été réalisée.
 - À la rubrique Buts 2 - Événements et réseautage :
 - Nouvelle cible : « Élaborer une stratégie pour les médias sociaux » (4a)
 - À la rubrique Buts 3 (liens extérieurs) :
 - Le Conseil a décidé « d'intensifier le travail sur l'AQ et contribuer à une stratégie commune pour l'enseignement de la musique avec l'EMU et l'EAS

- » (5a) en raison des expériences positives des deux premières années de FULL SCORE ; « d'intensifier les contacts avec l'Association européenne des universités (EUA), en particulier dans les domaines de la représentation/plaidoyer, la recherche artistique, les stratégies communes, l'implication mutuelle dans les événements, le soutien mutuel » (6a) ; et de « réunir, au niveau européen et national, des informations sur les avancées des travaux relatifs à l'engagement du public » (6b)
- À la rubrique Buts 4 (représentation/plaidoyer) :
- La seule petite modification était de mettre « la gouvernance de l'AEC à l'ordre du jour de cette AG ». Concrètement, il s'agissait d'envisager la révision des règles électorales.
- Commentaires sur la version révisée du Plan d'action 2016 (colonne de droite dans le Plan stratégique 2016-2020) :
- Les perspectives d'un retour à une subvention de fonctionnement indépendante de tout projet, par l'obtention de fonds européens, sont de plus en plus faibles. L'AEC s'efforcera d'obtenir un financement dans le cadre du prochain volet du programme Europe Créative. Le Bureau prépare d'arrache-pied un dossier de candidature solide et bien ciblé pour le programme Europe Créative, pour novembre 2017 (1a).
- Le concept des « Artistic Patrons » n'est plus considéré comme instrument prioritaire de levée de fonds, mais sera plutôt utilisé en terme d'image (1a).
- Suite au lancement du nouveau site internet, en mars, l'AEC a énormément gagné en visibilité sur le web par la mise en œuvre de nouveaux outils et services de communication en ligne (1b).
- Des mesures ont été prises pour équilibrer la représentation géographique dans les groupes de travail, les plateformes et la nomination des experts. Les premiers résultats sont visibles (2a).
- La constitution d'une base de données sur la recherche artistique, en coopération avec SAR, ELIA et d'autres partenaires, est en cours (2a).
- Le nouveau dossier de candidature au programme Europe créative s'étoffe et se structure autour de nombreuses et diverses idées de projets (2a).
- La révision des Termes de référence de toutes les plateformes et tous les groupes de travail est en cours et avance à son rythme (2d).
- Le projet pilote U-Multirank a finalisé ses travaux en temps voulu et mobilisé une vingtaine de participants issus d'une répartition géographique équilibrée (2e).
- La mise sur pied d'une plateforme Apprentissage & Enseignement répond au reproche formulé par certains membres, soucieux de voir l'AEC négliger son « activité principale » (la musique classique) (3b).
- L'utilisation des média sociaux est désormais officiellement intégrée dans la stratégie de l'AEC (4a).
- Le système européen d'inscription en ligne « EASY » (European Online Application System) est opérationnel et pourrait servir de point de départ d'une réflexion sur un « système de gestion de campus spécifique à l'EMS » (4b).
- Le travail du groupe de travail étudiant se professionnalise. Ses représentants sont régulièrement impliqués dans toutes les grandes activités de l'AEC. L'objectif à long terme est la création d'une représentation étudiante européenne indépendante, spécifique à l'EMS.

3. Élections au Comité exécutif

- ✓ L'Assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination des deux scrutateurs : Henk van der Meulen, Conservatoire royal de La Haye, et Miren Iñarga, Musikene (Conservatoire supérieur de musique du Pays Basque).

- Trois sièges sont à pourvoir :
 - Présidence de l'AEC : présidente en poste, Pascale De Groote (Belgique) - NON rééligible, a terminé son second mandat.
 - Secrétariat général : secrétaire en poste, Jörg Linowitzki (Allemagne) - NON rééligible, a terminé son second mandat.
 - Vice-Présidence : vice-président en poste, Eirik Birkeland (Norvège) - NE SE REPRÉSENTE PAS (est candidat à la présidence).
- Candidats au Comité exécutif (ExCom) :
 - Candidat à la présidence de l'AEC : Eirik Birkeland, Académie norvégienne de musique, Oslo, Norvège
 - Candidat au poste de secrétaire général : Harrie van den Elsen, Conservatoire Prince Claus, Groningen, Pays-Bas
 - Candidate au poste de vice-président : Deborah Kelleher, Royal Irish Academy of Music, Dublin, Irlande.
- Les résultats sont présentés au chapitre 9 du présent rapport.

4. Proposition d'un nouveau règlement électoral pour les élections au Conseil à partir de 2017

- Au cours de l'année, une partie de la communauté AEC a exprimé son insatisfaction face aux modalités de composition du Conseil et demandé un ajustement des règlements internes de l'AEC afin de garantir une représentation géographique plus équilibrée au sein du Conseil.
- En réponse à ces requêtes, le Conseil s'est penché sur diverses alternatives aux règlements électoraux actuels, dans le respect de l'article 5.4. des statuts de l'Association.
 - *5.4 Les membres du Conseil, y compris ceux du Comité Exécutif, sont élus parmi des représentants des établissements membres actifs par l'Assemblée Générale (cf. article 7). Aucun pays ne peut être représenté au Conseil par plus d'un membre actif. L'équilibre de la représentation régionale et géographique du Conseil est recommandé.*
- Après débats et comparaisons de différents modèles, le Conseil a décidé de soumettre les 2 options suivantes au vote de l'AG :
 - ✓ Poursuite du règlement électoral actuel
 - ✓ Vote en faveur de la nouvelle proposition (modification des règlements), applicable dès novembre 2017. Pour plus de détails sur la nouvelle proposition, veuillez vous reporter au document « Règlements électoraux et principes des élections au Conseil ».
- Commentaires et retours des membres :
 - ✓ Les efforts du Conseil sont appréciés mais il est fait remarquer que la proposition de nouveaux règlements électoraux pourrait contrevenir à l'article 5.4 des Statuts de l'AEC stipulant que « les membres du Conseil, y compris ceux du Comité Exécutif, sont élus parmi des représentants des établissements membres actifs par l'Assemblée Générale » : cette phrase pourrait impliquer que l'AG DANS SON ENSEMBLE élirait TOUS les membres du Conseil. Il est proposé de repousser la décision à l'année prochaine.
 - ✓ Le Conseil de l'AEC ne doit pas sa réussite à l'origine de ses membres mais à leurs qualités et compétences. Il est proposé de repousser le vote à la prochaine AG.
 - ✓ À l'heure actuelle, les membres du Conseil ont besoin du soutien financier de leur établissement d'origine pour couvrir leurs frais de déplacement, ce qui exclut d'emblée les candidatures de ceux qui n'en bénéficieraient pas. Il est demandé au Conseil de l'AEC de réfléchir à une politique de financement des frais de déplacement de ses membres.
- À la lumière de ces commentaires, il est organisé un vote préliminaire pour décider si l'AG veut procéder au vote sur les règlements électoraux concernant les élections au Conseil ou repousser cette consultation à l'année prochaine (AG 2017).
 - Vote immédiat : carton vert.
 - Vote repoussé à l'année prochaine : carton rouge.

- ✓ Résultats : Seuls 15 membres lèvent le carton vert, tous les autres brandissent le carton rouge. La consultation est donc repoussée à l'année prochaine.

5. Vote sur le passage à la phase 3 de AEC U-Multirank

- Georg Schulz explique les différentes phases du projet du groupe de travail de l'AEC U-Multirank :
 - **Phase 1 2014-2015** : le groupe de travail élabore une proposition d'indicateurs ;
 - **Phase 2 2015-2016** : 17 établissements membres de l'AEC, représentatifs de la diversité de l'EMS en Europe, participent à un projet pour tester la fiabilité et la faisabilité des indicateurs & aspects et pour réviser les documents ;
 - **Phase 3 à partir de 2016** : les données recueillies auprès des participants sont présentées en ligne par le biais de l'outil U-Multirank.
- Les motivations du groupe de travail dédié de l'AEC :
 - Garder le contrôle sur le système en développant nos propres indicateurs ;
 - Aider les établissements déjà inclus dans un projet institutionnel U-Multirank au niveau d'une université ;
 - Aider les établissements de pays dont les gouvernements demandent ou exigent leur participation à U-Multirank ;
 - Affirmer la visibilité du secteur de l'EMS au niveau européen.
- La séance parallèle du vendredi a fait ressortir les observations suivantes :
 - Les participants reconnaissent unanimement que les indicateurs contribuent à donner une image précise d'un établissement.
 - L'exercice peut soutenir la stratégie de l'établissement en matière d'amélioration de la qualité.
 - Il offre également la possibilité d'apprendre « par échange d'expériences » (benchmarking) entre établissements similaires grâce au format standardisé des données pertinentes.
 - Le questionnaire étudiant permet aussi de faire entendre la voix des étudiants au niveau de l'établissement et au niveau européen.
 - Il est important de signaler que les étudiants n'utiliseront pas ces données pour choisir le lieu de leur formation.
 - Il est très difficile de trouver une définition convenant à tous les établissements (reflet de la grande diversité de notre secteur). Il faut trouver un compromis équilibré.
 - La collecte de données, surtout la collecte initiale, représente un immense travail.
 - UMR permet d'omettre des indicateurs individuels, car il ne génère pas une moyenne (somme de tous les indicateurs).
 - La validité des définitions ne sera vraiment prouvée qu'au terme de quelques années d'expérience de collecte de données.
 - Au fil des années d'exercice, l'évolution du terrain nécessitera peut-être l'ajout de nouveaux indicateurs.
- Au cours des discussions, le groupe de travail et UMR se sont accordés sur les points suivants :
 - Aucun établissement d'EMS ne sera inclus dans le système spécifique d'indicateurs de terrain sans son consentement explicite.
 - Tout établissement aura la possibilité de retirer sa participation au terme d'une année d'exercice.
 - Dans le cas de la création d'un système spécifique d'indicateurs de terrain pour l'EMS, UMR est prêt à former un comité commun avec l'AEC pour suivre le processus d'évaluation.
 - L'AEC et UMR réaliseront conjointement une évaluation exhaustive au terme de quatre ans.
- Enfin, il est souligné que le soutien éventuel de l'AG à la mise en place d'un système d'indicateurs de terrain pour la musique dans le cadre de U-MR ne signifie en aucune façon

que l'AEC obligera ou même encouragera ses membres à l'adopter. Chaque établissement décidera librement de participer - ou pas.

- ✓ L'AG s'est prononcée en faveur de l'intégration de l'EMS dans le système U-Multirank sur la base des indicateurs et des questionnaires existants (3 votes négatifs/13 abstentions/ le reste : carton vert).

6. Brève présentation de la base européenne de données sur les projets de recherche

- Un appel à participation a été lancé pendant le Congrès concernant la base de données de l'AEC sur les projets des étudiants en recherche artistique en musique. Date limite de soumission : 16 janvier 2017.
- Créée dans le cadre du projet AEC « Polifonia » en 2014, cette base de données est accessible par le biais du catalogue des recherches SAR et du site internet de l'AEC. Elle fournit déjà des données sur des projets en recherche artistique menés par des étudiants de 2ème et 3ème cycles dans divers établissements européens d'EMS.
- La base de données permet :
 - aux étudiants de vérifier la disponibilité d'un sujet de recherche proposé ;
 - d'avoir des contacts avec d'autres étudiants engagés dans des recherches similaires;
 - aux établissements de parcourir la liste des directeurs de recherches et connaître les travaux qu'ils dirigent, et ainsi recenser des personnalités potentiellement aptes à participer à des activités d'évaluation externe et/ou d'évaluation par les pairs ;
 - aux étudiants et à leurs directeurs de recherches de poster leurs profils sur la BD qui sert de plateforme de diffusion des résultats des travaux.
- L'AEC souhaite élargir l'usage et l'utilité du portail. Elle encourage tous les établissements membres de l'Association à partager leurs données et à les rendre accessibles sur le portail à toute la communauté AEC et à la communauté des chercheurs en général.

7. Rapport financier du secrétaire général

- Jörg Linowitzki, secrétaire général de l'AEC, présente la position financière générale de l'Association avec un diaporama du résumé des comptes, qui se trouve également dans le Rapport annuel 2015. En amont de cette présentation, les participants ont reçu un exemplaire des prévisions de résultat pour 2016 et du premier budget prévisionnel pour 2017. Les Comptes annuels complets sont disponibles sur demande (version en anglais uniquement). Le texte complet du rapport financier est également disponible pour les membres sur simple demande.
- Rapport des Comptes 2015 de l'AEC :
 - En 2015, les recettes comme les dépenses présentent une légère augmentation par rapport à 2014, occasionnant un léger surplus de €579.
 - Côté recettes, l'augmentation est principalement due à la hausse des revenus provenant des inscriptions aux événements et des subventions ainsi qu'au montant plus élevé du financement alloué à FULL SCORE (soutenu par le volet « Soutien aux réseaux européens » du nouveau programme « Europe créative »).
 - Ce financement soutient également les coûts associés aux activités principales de l'AEC et lui confère une certaine stabilité dans la mesure où l'accord cadre de partenariat signé avec la Commission européenne garantit ce financement jusqu'au mois d'août 2017.
 - Côté dépenses, les coûts de personnel ont augmenté suite à divers changements au sein du Bureau, tandis que les coûts des produits et services ont baissé. Par ailleurs, MusiQuE a mobilisé des ressources de gestion financière, des ressources humaines et d'autres ressources de l'AEC cette année. En particulier, l'AEC a couvert les coûts de l'évaluation externe de MusiQuE. L'annonce de l'inscription de

MusiQuE au registre européen d'AQ valide le bien-fondé de l'investissement. Depuis 2016, MusiQuE est financièrement autonome.

- En conclusion : les comptes 2015 affichent à nouveau une bonne santé, confirmant que l'AEC est à présent stabilisée et bien consolidée à Bruxelles.
- En juin 2016, le Bureau a procédé au vote en ligne de l'approbation des comptes :
- Sur les 111 membres actifs qui ont répondu à l'avis de vote en ligne, 109 ont approuvé les comptes et 2 se sont abstenus. Aucun vote négatif.
- Le secrétaire général remercie les auditeurs externes Jan Rademakers (Académie de musique de Maastricht) et Paolo Troncon (Conservatorio Di Musica Di Castelfranco Veneto A. Steffani) pour leur engagement en 2015. Il informe l'AG que tous deux ont recommandé l'approbation des comptes 2015.
- Vote sur les propositions de tarifs de cotisations d'adhésion pour 2017 :
 - En 2013, à Palerme, l'AG avait décidé que les tarifs des cotisations seraient recalculés tous les trois ans en fonction de l'actualisation des données du PNB. Suite à cette décision, au cours des deux années suivantes (deuxième et troisième années de l'échéancier = 2014 et 2015), les cotisations basées sur ce calcul spécifique du PNB ont été corrigées en fonction du taux d'indexation belge.
 - L'année dernière, la structure des cotisations pour les membres actifs se basait sur le revenu national brut par habitant de 2011. Les nouveaux tarifs proposés pour 2017 se basent sur celui de 2015 (soit les dernières données disponibles), afin de refléter les changements récents de la situation économique générale.
 - Le Conseil de l'AEC propose de conserver la structure de cotisations établie en 2013 : chaque pays est assigné à une catégorie en fonction de son revenu national brut. Il existe 7 catégories. En raison des variations des données du revenu national brut, certains pays ont automatiquement changé de catégorie par rapport à 2013. Veuillez noter que les nouvelles données reflètent une hausse d'indexation prévue de 1%.

✓ L'Assemblée générale approuve les nouveaux tarifs de cotisation à l'unanimité.

- Prévisions pour 2016 et projet de budget pour 2017 :
 - Baisse des revenus issus des inscriptions aux événements par rapport à l'année précédente (due en partie à l'absence de Plateforme Musique ancienne en 2016).
 - Émergence de 2 nouveaux types de revenus : d'une part, la contribution des membres au projet pilote EASY (l'AEC a missionné une société pour développer un système européen d'inscription en ligne pour la mobilité des étudiants et des enseignants). D'autre part, le remboursement de certains frais - frais généraux et frais de personnel - par MusiQuE (l'agence externe d'évaluation pour la musique).
 - Le montant des subventions est inférieur à celui de 2016 (le projet PHExcel est terminé et un montant important de la subvention FULL SCORE est transféré sur 2017 car le financement n'est assuré que jusqu'au 31/08/2017).
 - Côté dépenses : par rapport à 2015, les dépenses sont globalement moindres. La mise en place du système EASY (Système européen d'inscription en ligne) a représenté un important investissement, d'un montant de 40 000 euros.
 - En conséquence, les prévisions présentent un résultat négatif d'environ €10 000.

✓ L'Assemblée générale approuve le budget proposé pour 2017 à l'unanimité.

- Nomination des auditeurs pour les comptes 2016 :

✓ L'Assemblée générale approuve la nomination de Paolo Troncon (Conservatorio Di Musica Di Castelfranco Veneto Agostino Steffani) et Peter Dejang (Orpheus Institute Gent).

8. Points relatifs à l'agence européenne sectorielle d'assurance qualité pour la musique : MusiQuE

- Le président du conseil de MusiQuE, Martin Prchal, présente brièvement l'actualité de MusiQuE. La présentation complète est disponible sur simple demande.
- Suite à la présentation de MusiQuE, l'Assemblée générale valide la recommandation du Conseil de l'AEC comme nouveau membre du Conseil de MusiQuE.
 - Les membres du conseil de MusiQuE sont nommés pour un mandat de 3 ans. Cependant, les trois membres nommés ont instauré un système de roulement afin d'assurer l'intégration progressive de nouveaux membres issus de la communauté AEC. En conséquence, un des membres du conseil nommé par l'AEC en 2014 se retirera cette année.
 - En juin, MusiQuE a lancé un appel à candidature pour le recrutement d'un nouveau membre du conseil.
 - Réuni en septembre, le conseil de l'AEC a étudié les candidatures et préparé une recommandation pour le conseil de MusiQuE qui, dans tous les cas, est responsable du choix de ses nouveaux membres mais en tenant compte de la recommandation du conseil de l'AEC, validée par l'assemblée générale de l'AEC.
 - Les 4 candidatures reçues étaient toutes éligibles.
 - Ayant examiné soigneusement les dossiers et conclu à l'expérience et à la compétence de deux candidats en matière d'assurance qualité, le conseil les a nommé ex æquo :
 - Ettore Borri, Conservatorio di Musica « Giuseppe Verdi » di Milano, Italie
 - Bernd Clausen, Hochschule für Musik Würzburg, Allemagne
- ✓ L'Assemblée générale approuve cette recommandation au conseil de MusiQuE.
- Révision des critères de MusiQuE
 - Chaque année, un appel à suggestions de révisions est lancé. Le délai de soumission des suggestions en réponse à l'appel de 2015 était fixé au 31 janvier 2016. En mai 2016, le Conseil de MusiQuE a examiné tous les retours et commentaires reçus dans le délai imparti. Il a ensuite élaboré une proposition de révision des critères de MusiQuE, que le conseil de l'AEC a étudié lors de sa réunion de septembre.
 - La proposition a ensuite été soumise aux membres de l'Association pour consultation. Un courriel en date du 19 octobre informait toute la communauté de la possibilité de réagir et commenter les modifications proposées. Aucun commentaire supplémentaire ne lui étant parvenu, le Conseil sollicite votre approbation de cette proposition. Le Conseil de MusiQuE étudiera la proposition dûment approuvée lors de sa prochaine réunion.
- ✓ L'AG approuve la proposition de la version révisée des critères de MusiQuE.
- Membre permanent du Comité d'appel
 - MusiQuE dispose d'un petit comité d'appel, composé d'un membre permanent et d'une personne nommée au cas par cas. Un appel est interjeté quand un établissement conteste les résultats des procédures de MusiQuE.
 - Le membre permanent du comité d'appel est nommé par l'AG de l'AEC sur la recommandation du Conseil de MusiQuE, pour une durée fixe de trois ans. Membre permanent du comité d'appel depuis 2014, Ester Tomasi-Fumics souhaite se retirer et s'investir différemment dans les activités de MusiQuE.
 - Le Conseil de MusiQuE propose donc un autre membre permanent au comité d'appel:
 - Dr. Dawn Edwards, directrice de l'AQ, Royal Northern College of Music in Manchester

- ✓ L'AG approuve la proposition de nomination du Dr. Dawn Edwards en qualité de membre permanent du comité d'appel de MusiQuE.

9. Résultats des élections au Comité exécutif et élections au Conseil

- **Résultats des élections à l'ExCom :**
- ✓ Sont élus : Eirik Birkeland - président ; Deborah Kelleher - vice-présidente ; Harrie van den Elsen - secrétaire général
 - Eirik Birkeland : 130 voix
 - Deborah Kelleher : 132 voix
 - Harrie van den Elsen : 129 voix
- **Élections au Conseil :**
Il y a 5 sièges à pourvoir :
 - Se présentent pour un second mandat :
 - Kaarlo Hildén, Sibelius Academy, Helsinki, Finlande
 - Jacques Moreau, CEFEDM Rhône-Alpes, Lyon, France
 - Se présentent (et ont été élus) au Comité exécutif, laissant ainsi leur poste vacant :
 - Harrie van den Elsen, directeur du Prince Claus Conservatoire, Groningen, Pays-Bas
 - Deborah Kelleher, Royal Irish Academy of Music, Dublin, Irlande
 - Sont candidats au Conseil :
 - Lucia Di Cecca, Conservatorio di Musica "L. Refice", Frosinone, Italie
 - Elisabeth Gutjahr, Hochschule für Musik Trossingen, Allemagne
 - Kaarlo Hildén, Sibelius Academy, Helsinki, Finlande
 - Zdzisław Łapiński, Academy of Music Krakow, Pologne
 - Ranko Marcovic, Zürich University of the Arts, Suisse
 - Jacques Moreau, CEFEDM Rhône-Alpes, Lyon, France
 - Peter Swinnen, Koninklijk Conservatorium Brussel, Belgique
- ✓ **Résultats :**
 - Kaarlo Hildén et Jacques Moreau sont élus pour un second mandat.
 - Lucia Di Cecca et Elisabeth Gutjahr sont élues pour un premier mandat.
 - Un second tour a lieu avant la clôture du Congrès pour départager Zdzisław Łapiński et Ranko Marcovic, ex æquo pour le cinquième poste vacant.

- ✓ Jacques Moreau : 102 voix
- ✓ Elisabeth Gutjahr : 99 voix
- ✓ Kaarlo Hildén : 98 voix
- ✓ Lucia Di Cecca : 77 voix
- ✓ Zdzisław Łapiński : 59 voix
- ✓ Ranko Marcovic : 59 voix
- ✓ Peter Swinnen : 52 voix

Résultat du second tour : Zdzisław Łapiński est élu pour un premier mandat :

- ✓ Zdzisław Łapiński : 45 voix
- ✓ Ranko Marcovic : 38 voix

10. Confirmation des nouveaux membres, retraits et exclusions

- En 2016, ont été acceptés en qualité de membres actifs les établissements suivants :
 - Centro Superior Katarina Gurska, Madrid, Espagne
 - Université des Arts « I.P. Kotlyarevsky », Kharkiv, Ukraine
 - Hochschule für Musik und Theater Rostock, Allemagne
 - Hochschule für Musik und Theater « Felix Mendelssohn Bartholdy », Leipzig

- Taller de Músics Escola Superior d'estudis Musicals, Barcelone, Espagne
- Université Linnaeus, Département Musique et Art, Växjö, Suède
- En 2016, ont été acceptés en qualité de membres associés les établissements suivants :
 - Association pour la Musique et le Théâtre « Conservatoire d'Athènes - 1871 », Athènes, Grèce
 - Heino Eller Tartu Music College, Tartu, Estonie
 - PIANETA ARTE (AIMART - Accademia Internazionale di Musica e Arte), Rome, Italie
 - University of Southern California, Thornton School of Music, Los Angeles, USA
 - JAM MUSIC LAB Conservatory for Jazz and Popular Music Vienna, Autriche
 - Association « Chinese Culture Music & Art in The Netherlands », Pays-Bas
- En 2016, se sont retirés les établissements suivants :
 - Conservatoire de Turku, Finlande
 - Pôle Sup 93, Aubervilliers, France
 - Conservatorio Superior de Música de Castilla La Mancha, Albacete, Spain
 - Fondation Royaumont, Asnières sur Oise, France
 - Universitatea de Vest din Timisoara - faculté de musique, Timisoara, Roumanie
 - Conservatorio Superior de Música « Oscar Esplà », Alicante, Espagne
- Chaque année, l'Assemblée générale, conformément aux statuts de l'AEC, confirme la perte de qualité de membre de l'Association de certains adhérents pour défaut de paiement de cotisations depuis plus de deux ans. Ont ainsi perdu qualité de membre :
 - Conservatorio di Musica « Domenico Cimarosa », Avellino, Italie
 - Institut Schnittke, Moscou, Russie
 - Hochschule für Musik, Saarbrück, Allemagne
 - Conservatoire d'État de Saint-Petersbourg, Russie

L'AEC compte actuellement 298 membres.

11. Prochains congrès

- Le prochain Congrès se tiendra à l'Université de Zagreb (Croatie), du 9 au 11 novembre 2017.
- Le Congrès 2018 sera accueilli à l'Université de musique et des arts du spectacle de Graz, du 8 au 10 novembre.

Bruxelles, le 1er décembre 2016

Eirik Birkeland, Président de l'AEC



Elections du Conseil de l'AEC 2016 - Biographies des candidats

Georg Schulz (Candidat à la vice-présidence)

Georg Schulz
Kunstuniversität Graz
Graz, Autriche

Né à Graz, Autriche, en 1963. Initialement, études de chimie à l'université Karl-Franzens de Graz, Autriche (diplôme de magistère / Mag.rer.nat en 1987, diplôme de doctorat / Dr.rer.nat en 1990). Formation musicale en accordéon à l'université de musique et d'art dramatique (KUG) à Graz, Autriche, ainsi qu'à Hanovre, Allemagne, et Copenhague, Danemark (diplôme de magistère / Mag.art. en 1992). Carrière internationale de concertiste comme soliste ainsi que musicien d'ensemble et d'orchestre. Sa spécialité principale porte sur la musique de chambre contemporaine, mais Georg Schulz a aussi été actif en tant qu'arrangeur et instrumentaliste dans un bon nombre de productions théâtrales. Enseignant à l'Université depuis 1992, il a été nommé professeur des universités en accordéon (Ao. Univ.-Prof.) à la KUG, en 2002.

En plus de sa carrière artistique et d'enseignant, il a suivi le cours d'université «Hochschulmanagement» (gestion de l'enseignement supérieur) à l'université de Klagenfurt, Autriche, ainsi que le programme d'études «Hochschul- und Wissenschaftsmanagement» (gestion de l'enseignement supérieur et des sciences de gestion) à l'université danubienne de Krems, Autriche (diplôme maîtrise de sciences / Master of Sciences en Septembre 2007). Fonctions d'expert dans le cadre de nombreuses procédures d'évaluation dans des organisations internationales (p.ex. AEC, EUA, evalag, AQ Austria, NVAO), activités dans son domaine: conférences (p.ex. EAIR), évaluations, interventions. Depuis 2017, il est membre du „steering committee“ du „Institutional Evaluation Programme“ IEP de la EUA.

Fonctions à l'université de musique et d'art dramatique à Graz: vice-doyen d'études de 2000 à 2003 ; vice-recteur d'enseignement de 2003 à 2007, recteur de la KUG de 2007 à 2012. Depuis novembre 2012, membre du Conseil AEC. En 2014, il a été élu vice-président du Conseil AEC et, en 2017, sur la proposition du Conseil AEC, membre du directoire du Conseil international de la musique (IMC).

Participation aux nombreuses conférences AEC et EUA, au congrès bisannuel d'ELIA, ainsi qu'aux conférences IUA, UNESCO-CEPES, Magna Charta, EMC, EMU, EAS et EQAF.

Cher collègue,

La musique n'a pas de frontière : ce constat n'est pas sans conséquences sur les activités de nos jeunes diplômé(e)s. Internationalisation et mobilité vont de pair et ne cessent de croître : en témoignent le nombre d'étudiants étrangers dans nos académies, le nombre de nos étudiants qui partiront travailler à l'étranger et le recrutement international des enseignants. Il est de notre responsabilité de réfléchir très sérieusement à ce facteur indispensable à la réussite de nos étudiants. Pour cela, il faut développer une stratégie institutionnelle pour repenser en profondeur le rôle de l'établissement d'enseignement supérieur musical dans la société, dans le système d'enseignement supérieur du pays et dans un contexte mondial de plus en plus interdépendant. L'AEC est une plateforme idéale pour tirer parti des expériences d'autrui mais aussi, plus simplement, pour s'informer de ce qui se fait ailleurs. Au fil des années, j'ai beaucoup appris de mes confrères et j'en suis très reconnaissant à l'AEC.

Mais internationalisation ne doit pas rimer avec uniformisation! Dans certains établissements européens d'enseignement artistique, l'objectif d'harmonisation des diplômes et de meilleure comparabilité des qualifications, fixé par le processus de Bologne, a déjà eu pour conséquence l'abandon de types de formations éprouvés, spécifiques à une discipline. Pourtant, la force de l'enseignement supérieur artistique européen est justement sa diversité ! Il est donc de la plus grande importance pour chaque établissement d'enseignement supérieur de s'affirmer en préservant, sinon en défendant, ses traditions nationales et ses particularités régionales, tout en les inscrivant dans un contexte mondial au sens large. Je suis fermement convaincu que l'AEC doit soutenir cette forme de diversité et d'identité!

L'AEC a pour missions principales de représenter nos intérêts institutionnels dans la politique européenne de l'enseignement supérieur et de nous soutenir en nouant des partenariats. Au cours des dernières années, des coopérations avec des organisations européennes ont été de plus en plus importantes pour ces missions.

Fort de cinq ans d'expérience au poste de recteur d'une grande université de musique, précédés d'une période de quatre ans à celui de vice-recteur chargé de l'enseignement, je me sens à la hauteur de cette tâche. Pendant mon mandat de recteur, j'ai contribué à l'établissement du profil international de l'Université des Arts de Graz (KUG) et réussi à stabiliser ses finances de manière durable. Une tâche essentielle était la représentation et la défense des besoins spécifiques des établissements supérieurs d'enseignement artistique auprès des autres universités et des instances politiques. Dans ce domaine, un des plus grands succès (conjointement avec le recteur d'une université autrichienne des Beaux-arts) fut d'arriver à convaincre le Fonds d'aide à la recherche scientifique autrichienne (FWF) d'établir un programme spécifique dédié à la recherche artistique (PEEK). Mon engagement pour le renforcement de la coopération s'est concrétisé par la création du Groupe de travail des recteurs des universités de musique autrichiennes.

Au sein du Conseil dont je suis membre depuis 2012 et en tant que vice-président depuis 2014, j'ai travaillé entre autres comme membre du Groupe de travail U-Multirank et dans le Groupe de pilotage pour la coopération avec l'EAS et l'EMU (SCHEME) ; j'étais chargé d'EPARM (White Paper) et des institutions membres de l'Europe du Sud-Est.

Mon expérience professionnelle dans le domaine de la musique de chambre, au sein de divers ensembles et au théâtre, m'a permis d'acquérir de solides compétences d'équipe en communication, médiation/animation et résolution de conflit. Mon activité de recteur m'a appris à structurer une pensée stratégique et à affecter les tâches en conséquence.

Au cours de mon travail au sein du Conseil AEC et, en tant que vice-président, j'ai eu la possibilité d'améliorer mes compétences sur la scène internationale et, en particulier, de travailler sur la coopération.

En outre, je me réjouis de consacrer beaucoup de temps et d'énergie au service de l'AEC, au soutien de ses institutions membres et à la promotion de l'enseignement musical supérieur en Europe. Si je suis réélu à la vice-présidence, sachez que je donnerai le meilleur de moi-même !

Georg Schulz

Claire Mera-Nelson (Candidate au siège de membre du Conseil)

Claire Mera-Nelson
Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance
Londres, R-U

Curriculum Vitae: <http://www.trinitylaban.ac.uk/students-staff/staff-biographies/claire-mera-nelson>

Dr Claire Mera-Nelson est Directrice de Musique au Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance à Londres où elle est responsable de la gestion de l'apprentissage, de l'enseignement, de la recherche et des représentations de la Faculté de Musique. Elle a rejoint l'équipe de Trinity Laban (anciennement connu sous le nom de Trinity College of Music) en 1999 et depuis cette époque a été responsable de la direction du département et de la programmation. Chargée des cours d'études des représentations pour les étudiants de maîtrise en musique de 2001 à 2007; Claire a aussi tenu les rôles de Directrice des études de troisième cycle, Directrice de la recherche et du développement de l'enseignement et Doyenne des études. Après la fusion de Trinity College of Music avec Laban en 2006, Claire est devenue Directrice des Futurs Créatifs, un centre de recherches, d'amélioration académique et des entreprises ce qui lui a permis de lancer une gamme de projets de recherches et d'entreprises enquêtant sur les rôles de la musique et de la danse dans la société moderne, ainsi que d'initier des activités de développement pour les professeurs et pour les étudiants. En 2008 elle fut également nommée Doyenne de l'amélioration de la qualité, ce qui lui permis de jouer un rôle décisif dans la détermination de la stratégie académique institutionnelle avant d'être appointée à son rôle actuel.

Née en Écosse, Claire a étudié le violon et le violon baroque au Royal College of Music à Londres. Récipiendaire de nombreux prix et récompenses au Royal College of Music, la thèse de son doctorat portait sur le sujet suivant : « La création d'une notion de "Britannisme"; le rôle de la musique écossaise dans la négociation d'une culture commune, avec une référence particulière aux sonates « accompagnées » pour piano du 18ème siècle », un sujet qui explore les problèmes de la théorie de l'identité (nationale et personnelle) et qui continue à alimenter son travail de manière presque quotidienne.

En tant qu'interprète d'instrument ancien, active jusqu'en 2009, Claire a surtout joué en Europe, en Australie et en Asie avec des ensembles dont l'Orchestre Baroque de l'Union Européenne, English Touring Opera, Orchestre of the Age of Enlightenment, Florilegium, le Gabrieli Consort, le London Handel Orchestra, et en particulier The Sixteen avec lesquels elle a joué régulièrement depuis plus de 15 ans.

Elle est une conférencière et une universitaire expérimentée et a enseigné l'histoire de la musique, la théorie de la musique, les techniques d'apprentissage, les répétitions pour les représentations et les techniques éditoriales aux étudiants de premier cycle tout comme aux étudiants de troisième cycle. Elle a également aidé à former de nombreux jeunes ensembles baroques, amateurs et professionnels. En plus de superviser de nombreux projets de niveau Master portant sur des sujets incluant la musique baroque, le nationalisme dans la musique et la pédagogie de la musique, Claire a aussi supervisé et été examinatrice pour de nombreux projets de doctorat sur une série de sujets associés. En tant qu'examinatrice extérieure et conseillère extérieure elle a tenu le rôle de conseillère qualité pour la Quality Assurance Agency (Grande-Bretagne) et Hobéon (Pays-Bas) ainsi que pour plusieurs instituts d'éducation supérieure en Grande-Bretagne, y compris Leeds College of Music, où elle est membre du Conseil des gouverneurs.

Claire a un intérêt particulier pour la création d'opportunités d'accès et de diversité à l'intérieur du petit cercle de l'éducation supérieure spécialisée et est une avocate passionnée pour l'enseignement au conservatoire. Elle participe régulièrement aux dialogues internationaux sur la musique avec de récentes présentations au Royaume-Uni, en Europe, au Brésil et aux Etats-Unis. En plus de se faire la championne de la formation des enseignants, ses innovations clefs en tant que Directrice du département de musique incluent l'introduction d'opportunités révolutionnaires pour l'éducation dans le domaine de la pratique collaborative et de l'engagement de l'audience.

Chers collègues,

Actuellement directrice de musique au Trinity Laban Conservatoire de Musique et de Danse à Londres, je supervise la formation d'environ 750 étudiants (diplôme préalable au doctorat) ainsi que plus de 350 jeunes musiciens âgés de 3 à 18. Je suis directrice d'une équipe d'environ 350 enseignants - certains salariés, d'autres payés à l'heure. J'ai occupé une gamme d'autres rôles de direction académique au sein du Trinity Laban.

Comme une musicienne formée et maintenant employée pendant près de 20 ans dans le secteur de conservatoire UK, j'ai un niveau élevé de connaissances de l'enseignement supérieur de musique au Royaume-Uni et je suis bien informée sur les tendances actuelles de l'éducation des conservatoires en Europe et au-delà. J'ai travaillé comme violoniste professionnelle avec de nombreux musiciens de formation de conservatoire européens en tant que membre de l'Orchestre Baroque de l'Union Européenne. J'ai participé en collaboration avec des collègues de l'Association Européenne des Conservatoires (AEC) à une large gamme d'élaboration des programmes et des activités d'évaluation de qualité aux Pays-Bas ainsi qu'au Royaume-Uni.

J'ai assisté à ma première Conférence AEC à Birmingham en 2005 et je suis membre du Conseil depuis 2014. Pendant tout ce temps, j'ai été énormément impressionnée par les activités de l'AEC. Je suis convaincue qu'il faut absolument soutenir le travail de l'AEC, qui joue un rôle essentiel dans le secteur international. Il faut que les réseaux, les plates-formes, la qualité de débat et le niveau de collaboration fournis par l'AEC continuent à se développer. Je suis fière d'avoir apporté ma propre contribution à ce travail comme présidente du groupe qui a réélaboré les acquis d'apprentissage. Ce travail accompli par le groupe fournit des points de référence pour des programmes riches et divers sans nuire à l'individualité des programmes et des institutions. Nous ferons le mieux lorsque nous partageons nos connaissances et il est essentiel de continuer à rechercher de nouvelles façons d'avancer l'éducation musicale d'une manière collaborative.

Mes intérêts personnels et professionnels sont centrés sur les thèmes de l'accès à l'éducation supérieure, la diversité, et l'amélioration de la qualité dans l'enseignement supérieur de musique, y compris le perfectionnement professionnel des enseignants (conservatoire et pré-HE) et de l'innovation en éducation musicale professionnelle. Il faut mettre l'accent sur le développement des pratiques collaboratives et l'avancement de notre forme d'art à travers tous ses genres.

Je crois qu'il faut travailler ensemble pour examiner chaque modèle d'éducation, soit en Europe, soit au-delà pour trouver et partager d'autres connaissances d'éducation musicale. Comme ça nous pourrions innover et faire plus vibrant nos propres pratiques et collaborations au sein de l'AEC.

Si j'étais réélue, je tiendrais à continuer de m'appuyer sur ces principes. Je continuerais à soutenir le travail de l'AEC dans le développement des opportunités qui permettent et renforcent le réseau d'affiliation de l'AEC pour notre bénéfice mutuel.

Dr Claire Mera-Nelson

Iñaki Sandoval, (Candidat au siège de membre du Conseil)

Iñaki Sandoval
University of Tartu Viljandi Culture Academy
Tartu, Estonie

Depuis 2015, il est directeur de l'Académie Culturelle de Viljandi (annexe de l'Université de Tartu), où il enseigne également. Il a auparavant été directeur du département de jazz (2003-2015) ainsi que responsable des masters (2013-2015) au sein du Conservatoire supérieur de musique du Liceu, à Barcelone (Espagne).

Iñaki Sandoval est pianiste et compositeur. Diplômé du Conservatoire Liceu en 1998 (licence mention classical piano performance) et du Berklee College of Music en 2000 (licence mention jazz piano performance), il poursuit ses études avec un master mention jazz piano performance à l'Université du Nevada (Las Vegas) en 2002 avant d'achever en 2013 un doctorat en histoire de l'art et musicologie à l'Université Autonome de Barcelone. Au cours des vingt dernières années, il a développé sa carrière artistique, à l'international notamment, où il s'est essentiellement produit en solo et au sein d'un trio. Il a enregistré cinq albums en tant que leader (Sausolito, 2005 ; Usaquen, 2008 ; Miracielos, 2011 ; Electric Trio Live, 2015 ; Estonian Suite : Live in Tallinn, 2017) et a par ailleurs joué et enregistré avec des musiciens de carrure internationale tels que Eddie Gomez, Billy Hart, Bob Mintzer, Greg Badolato, Carles Benavent, Horacio Fumero, Peer Wyboris, Sizao Machado, David Xirgu, Joan Albert Amargós, Jordi Bonell, and Llibert Fortuny.

Du côté de l'industrie musicale, il a fondé en 2009 le label Bebyne Records (www.bebyne.com) qui produit notamment des musiciens reconnus internationalement (Eddie Gomez, Billy Hart, Carles Benavent, Stefan Karlsson) ainsi que de nombreux artistes émergents et prometteurs. Les activités de la société s'étendent également à l'édition et au management musical.

Iñaki Sandoval est un artiste Steinway et est soutenu par Roland Electronic Instruments.

Chers collègues,

Espagnol d'origine, je vis désormais en Estonie où je suis directeur de l'Académie Culturelle de Viljandi, institution rattachée à l'Université de Tartu. J'y enseigne également en tant que professeur de jazz. Nous avons cinq départements : Musique, Arts du spectacle, Éducation culturelle, Artisanat traditionnel ainsi que le Centre pour les Arts, avec environ 700 étudiants à temps plein.

Je participe activement aux rencontres de l'AEC depuis 2005 (General Congress et Pop & Jazz Platform), d'abord représentant le Conservatoire Liceu (Barcelone, Espagne) et désormais l'Académie culturelle de Viljandi depuis 2015. Au long de ces années, l'AEC a subi des transformations internes et externes profondes. Le Processus de Bologne a tout d'abord nécessité une adaptation de la part de l'institution, puis le besoin de discuter autour des questions de cursus, de qualité des formations, d'impact social, d'audience, de recherche, s'est imposé. Enfin, plus récemment, la redéfinition de concepts tels que l'identité, l'inclusion et l'immigration s'est avérée essentielle.

Les institutions éducatives ont un rôle clé à jouer dans nos sociétés contemporaines de par leur influence grandissante dans les domaines politique, économique et social. La culture, et particulièrement la musique, a la capacité de rassembler et de confronter des vues divergentes dans un environnement commun et ainsi mener au développement prospère et durable de nos communautés. J'ai la conviction que l'AEC doit rester omniprésente et active au sein des institutions et gouvernements européens en vue d'établir l'éducation musicale comme moyen essentiel de préservation de l'identité et de la culture européennes. La culture et l'éducation sont aussi valorisées et considérées en terme de poids économique et de profit. Dès lors, le développement d'industries culturelles, de formations d'excellence et de la recherche devrait être au programme de l'AEC pour les prochaines années.

L'AEC devrait être attentive aux constants changements qui s'opèrent aujourd'hui. L'éducation musicale est confrontée à de nouveaux défis et doit s'adapter à un monde qui évolue, en comprenant et incluant une large palette de styles musicaux et de cultures, ainsi qu'en encourageant les attitudes dynamiques et le compromis social.

À la lumière de ces éléments, je souhaiterais avoir l'opportunité de poursuivre l'extraordinaire travail et développement entrepris par l'AEC en additionnant ma contribution en tant que membre du conseil, avec le meilleur de mes capacités et de mon expérience.

Cordialement,
Iñaki Sandoval

Règles et principes des élections au Conseil

L'année dernière, l'AEC avait proposé de modifier les règles et principes des élections au Conseil, dans le respect des Statuts de l'Association. Cette démarche faisait suite à la mise en évidence du malaise d'une partie de la communauté quant à la composition du Conseil et à une demande de réajustement du règlement interne afin d'équilibrer la représentation géographique des régions. Le Conseil a donc étudié diverses alternatives au règlement électoral actuel et les a présentées à l'AG 2016.

L'AG a remercié le Conseil pour ses efforts mais ses propositions ont soulevé plusieurs remarques. Il fut donc décidé d'organiser un scrutin préliminaire pour décider si l'AG voulait procéder au vote sur les règlements des élections au conseil ou si elle préférerait reporter ce vote à 2017. Seuls 15 membres étant en faveur du vote (les autres choisissant le report) et la décision a été remise à l'AG 2017. Le Conseil de l'AEC a reçu mandat de présenter une proposition révisée prenant en compte les remarques exposées à l'AG.

Pendant l'année, les établissements de la communauté ont été invités à contribuer au débat sur les règles et principes électoraux. Le 15 mars 2017, l'AEC a envoyé à tous ses adhérents par e-mail un appel à suggestions. Le 18 juillet 2017, l'Association a présenté le résultat de cet appel à la communauté. Quatre établissements avaient fait parvenir leur réponse au Bureau : tous étaient en faveur du maintien des règles actuelles et convenaient que l'élection d'un membre du Conseil doit se baser sur les aptitudes, qualités et compétences des candidats plutôt que sur une origine géographique particulière. Compte tenu de ces retours, le Conseil a décidé de proposer de conserver les règles électorales actuelles pour l'AG 2017 comme stipulé dans le courrier du 18 juillet. Toutefois, les propositions alternatives étaient toujours les bienvenues, dans la mesure où elles étaient conformes aux Statuts de l'Association et parvenaient à l'AEC avant le 1^{er} septembre 2017. Aucune proposition n'a été présentée.

La tendance générale recueillie au fil de l'année penchant clairement en faveur du maintien des règlements pour le moment, le Conseil de l'AEC demande aux adhérents d'approuver sa proposition de poursuivre avec les règlements actuels (ci-dessous).

Les représentants de tous les établissements membres actifs peuvent postuler à n'importe quel siège vacant au Conseil, indépendamment de toute préoccupation géographique autre que la règle de représentation des pays stipulée dans les statuts de l'Association (ci-dessous). Les candidats sont élus par tous les membres actifs, indépendamment de toute considération géographique.

5.4 Les membres du Conseil, y compris ceux du Comité Exécutif, sont élus par l'Assemblée Générale (voir Article 7) parmi les représentants des établissements membres actifs. Aucun pays ne peut être représenté au Conseil par plus d'un membre actif. L'équilibre de la représentation régionale et géographique du Conseil est recommandé.

Plan Stratégique de l'AEC 2016-2020

Vision

L'AEC est la voix de l'enseignement musical supérieur en Europe et un porte-parole influent de ses établissements membres.

L'AEC voit l'enseignement artistique à visée professionnelle comme une quête d'excellence dans trois domaines : la pratique artistique ; l'apprentissage et l'enseignement ; la recherche et l'innovation. L'Association cherche à promouvoir tous ces éléments et à encourager le dynamisme et la diversité des approches dans les différents établissements, pays et régions.

L'AEC comprend et soutient l'enseignement de la musique et des arts ainsi que de la participation culturelle, en tant que facteurs essentiels contribuant à la qualité de la vie et à des sociétés ouvertes et intégratrices, fondées sur des valeurs démocratiques.

Mission

L'AEC travaille à l'avancement de l'enseignement supérieur des arts de la scène, principalement la musique. Son travail se base sur quatre piliers :

- Pilier 1 : Amélioration de la qualité dans l'enseignement musical supérieur
- Pilier 2 : Promotion de la participation, de l'intégration et de la diversité
- Pilier 3 : Renforcement des partenariats et interactions avec les acteurs du secteur
- Pilier 4 : Reconnaissance de la valeur de la musique et de l'enseignement de la musique dans la société

L'AEC fonctionne de manière intégratrice, pérenne, efficace et efficiente, rendant possible la communication et le partage de bonnes pratiques.

Pilier 1 : Amélioration de la qualité dans l'enseignement musical supérieur

- L'AEC promouvra l'excellence dans toute l'Europe en ce qui concerne la pratique artistique, l'apprentissage & l'enseignement, et la recherche & l'innovation en :

- Étudiant, prônant et diffusant les pratiques innovantes dans ces trois domaines
- Proposant des conseils pour le renforcement des capacités et la mise en place d'infrastructures appropriées dans ces domaines
- Renforçant la compréhension de la recherche artistique en tant que moyen de promotion d'un engagement musical approfondi
- Encourageant l'amélioration de la qualité, y compris à travers une coopération soutenue avec MusiQuE
- Soutenant les établissements membres dans l'offre d'études musicales pré-supérieures de haut niveau

- L'AEC encouragera l'internationalisation en :

- Permettant à ses membres de se rencontrer et d'échanger au niveau international
- Soutenant le travail des Coordinateurs des relations internationales (IRC) au sein de ses établissements membres
- Avalisant les avantages de l'internationalisation pour les établissements et pour les futures carrières des diplômés
- Effectuant un suivi de l'intégration de l'internationalisation dans l'enseignement musical supérieur par des structures appropriées

- L'AEC soutiendra la formation de diplômés aux exigences professionnelles élevées, bien préparés à travailler dans une société plurielle, globalisée et qui évolue rapidement, en :

- Aidant ses établissements membres à étudier et développer de nouveaux modèles d'apprentissage et d'enseignement afin de former des musiciens créatifs et communicants
- Promouvant l'intégration de compétences à l'entrepreneuriat afin de préparer les étudiants à leur futur rôle de musiciens
- Sensibilisant à la responsabilité sociale des artistes et des établissements d'enseignement musical supérieur
- Encourageant l'utilisation judicieuse des technologies numériques dans l'interprétation et l'éducation musicales

Pilier 2 Promotion de la participation, de l'intégration et de la diversité

- L'AEC promouvra la diversité des approches dans l'enseignement musical supérieur, en :

- Améliorant la diversité des genres, cultures et langages musicaux et en facilitant leurs croisements
- Coopérant avec des responsables, des administrateurs, des enseignants, des étudiants et des parties prenantes extérieures
- Encourageant ses membres à garantir l'égalité des chances pour tous, sans considération de sexe, de race, de couleur, d'origine ethnique ou sociale, de religion ou de conviction, d'opinion politique ou autre, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle

- L'AEC soutiendra ses membres dans différentes régions d'Europe de manières adéquates et adaptées à leurs besoins et priorités spécifiques, en :

- Continuant à développer des « forums régionaux » basés sur la répartition actuelle des responsabilités régionales parmi les membres du Conseil
- Offrant des services de soutien spécifiques à chaque pays et en élaborant des mécanismes pour renforcer la participation à ses activités, y compris une aide particulière pour les établissements disposant de ressources financières modestes
- Coopérant avec les décideurs et les organisations aux niveaux national et européen

- L'AEC renforcera la voix de l'étudiant au sein de l'association et de sa communauté, en :

- Soutenant les jeunes musiciens dans la recherche de moyens pour faire entendre leur voix aux niveaux institutionnel et européen
- Engageant les jeunes musiciens à faire connaître leur point de vue sur les activités et le travail de l'Association

Pilier 3 : Renforcement des partenariats et des interactions avec les acteurs du secteur

- L'AEC coopèrera avec des organisations chargées de politique d'enseignement supérieur au niveau européen, en :

➤ Renforçant les contacts avec des organisations ciblant l'enseignement supérieur, comme l'Association européenne des universités (EUA) et l'Association européennes des institutions d'enseignement supérieur (EURASHE)

- L'AEC reliera les différents niveaux et les branches du secteur de l'enseignement musical, pour en faire la voix unie de la musique dans le débat culturel et politique en :

➤ Renforçant les contacts avec l'Association européenne des écoles de musique (EMU) et l'Association européenne pour la musique à l'école (EAS)

➤ Combinant ses activités principales en Europe avec des initiatives à l'échelle mondiale en intensifiant les contacts avec le Conseil international de la musique (IMC), l'Association nationale des écoles de musique (NASM) et l'Association des directeurs de conservatoires d'Asie du Sud-Est (SEADOM)

- L'AEC renforcera le dialogue avec des organisations s'occupant de pratique artistique, d'enseignement artistique et de culture et renforcera l'interdisciplinarité en :

➤ Intensifiant le dialogue avec des organisations axées sur la musique comme Pearle* - Live Performance Europe, le IMZ International Music + Media Centre, le Réseau européen du Jazz (EJN), le Réseau de Musique Ancienne (REMA), Opera Europa, le Conseil européen de la musique (EMC) et l'Alliance des compositeurs et auteurs européens (ECSA)

➤ Approfondissant les contacts avec des organisations axées sur d'autres formes d'art, comme la Ligue européenne des instituts d'arts (ELIA) et le Centre International de Liaison des Ecoles de Cinéma et de Télévision (CILECT)

➤ Développant de nouveaux contacts avec des organisations axées sur les arts, l'enseignement artistique et la culture

Pilier 4 : Reconnaissance de la valeur de la musique et de l'enseignement de la musique dans la société

- L'AEC représentera et favorisera les intérêts du secteur de l'enseignement musical supérieur aux niveaux national, européen et mondial au plus grand profit de la société, en :

- Renforçant les activités de lobbying au niveau des institutions européennes pour faire comprendre aux décideurs européens la valeur et l'identité propres des arts et de l'enseignement musical supérieur
- Agissant comme « guetteur de tendances de l'enseignement musical supérieur » et en réagissant aux évolutions et tendances qui pourraient représenter des menaces ou des opportunités pour ses membres
- Développant pour ses membres une « boîte à outil de plaidoyer » leur permettant de renforcer leurs activités de plaidoyer et de lobbying à tous les niveaux : national, régional et local

- L'AEC travaillera à augmenter les possibilités et l'accès à l'enseignement de la musique, en :

- Jouant un rôle prépondérant dans le développement et le suivi d'un Programme musical pour l'Europe, lancé par le Conseil européen de la musique (EMC)
- Promouvant l'importance d'un enseignement musical dès la petite enfance
- Soutenant ses établissements membres dans la formation de professeurs de musique dotés des aptitudes artistiques et pédagogiques appropriées, tant pour l'enseignement général que pour l'enseignement spécialisé

- L'AEC aidera ses membres à engager les publics dans un environnement culturel évolutif et en étudiant les besoins musicaux de la société en :

- Recueillant et partageant des exemples de bonnes pratiques et d'approches innovantes que des établissements d'enseignement musical supérieur ont trouvé utiles dans leur démarche d'intégration et de diversification des publics
- Engageant le dialogue avec des cultures et des traditions de transmission des savoirs qui diffèrent de la culture traditionnelle des conservatoires, et en promouvant l'intégration d'autres approches de l'apprentissage et de l'enseignement parmi les établissements de la communauté AEC

Garantir l'excellence opérationnelle

1. L'AEC remplira toutes les fonctions d'une association efficace et efficiente, avec une gouvernance claire et un bureau bien géré, compétent et dévoué, en :

- Garantissant l'échange d'information et des réunions physiques régulières entre le directeur général, le président, le Bureau, le ComEx et le Conseil de l'AEC
- Réexaminant régulièrement la structure organisationnelle, la communication interne, les fonctions et la répartition des tâches au sein du Conseil de l'AEC, entre les membres du Conseil et du Bureau, et entre les membres du Bureau
- Réexaminant régulièrement les résultats de toutes les personnes engagées dans la gouvernance et la gestion de l'association

2. L'AEC renforcera sa viabilité financière et s'efforcera de se rendre indépendante des financements de projet, en :

- Étudiant diverses stratégies de financement et leur faisabilité
- Développant un modèle de viabilité financière lui permettant de fonctionner au niveau requis par sa communauté

3. L'AEC renforcera et améliorera la communication avec ses membres et réaffirmera son rôle de plateforme d'information et de « guetteur de tendances », en :

- Continuant à développer la communication sur ses activités, son travail et l'évolution des politiques européennes de la musique et de la culture
- Améliorant et élargissant ses canaux d'information sur les activités et pratiques de ses membres afin de les promouvoir au sein et à l'extérieur de sa communauté
- Partageant avec toute sa communauté les résultats et pratiques de projets et d'initiatives entrepris par de petits groupes d'institutions
- Améliorant sa base de données de contacts pour augmenter son rayonnement auprès des étudiants et des enseignants

4. L'AEC développera ses relations avec ses membres en :

- Renforçant son rôle de promoteur d'excellence et de facilitateur d'activités
- Réexaminant régulièrement ce que l'AEC peut faire pour ses membres et la contribution de ceux-ci à l'Association (y compris en relation avec l'organisation d'événements, de séminaires et de formations)
- Constituant et gérant une base de données des compétences individuelles et institutionnelles dans certains domaines clairement définis

Lettre d'introduction au Plan de Viabilité

Chers adhérents,

Lors de notre prochaine Assemblée générale (AG), le 11 novembre 2017, un plan permettant d'assurer la viabilité financière de notre Association au-delà de l'horizon 2021 vous sera remis pour examen et approbation. Organisation associative, l'AEC doit sa qualité et son succès à l'engagement et au travail bénévole de ses membres : elle a donc comme principe fondamental de réduire au maximum les coûts et les charges financières qui pèsent sur ses membres. Cependant, respecter ces principes et maintenir le niveau de qualité de notre travail pose un véritable dilemme. Fruit d'une réflexion approfondie sur l'avenir de l'Association, le plan qui vous sera présenté a été soigneusement élaboré au fil de l'année dernière. Il n'a pas été facile de trouver comment résoudre de manière adéquate et satisfaisante le dilemme évoqué ci-dessus et nous sommes conscients que les voies proposées seront difficiles pour certains de nos membres.

L'objectif principal du plan est de diminuer progressivement l'ampleur de notre dépendance aux financements de projets, par nature incertains. Même si l'Association a réussi à obtenir une fois encore un financement substantiel jusqu'en 2021, elle serait confrontée à de brutales et considérables réductions d'effectifs et d'activités en cas d'échec de futures demandes de subvention. Précisons également que l'octroi de financements de la Commission européenne exige d'harmoniser les objectifs du projet de l'AEC avec les priorités politiques de l'UE - même si elles ne correspondent pas toujours aux priorités que nous souhaiterions établir.

Le Plan de viabilité propose une restructuration en profondeur des pistes de revenus de l'AEC. Il prévoit en particulier que les cotisations d'adhésion représentent dorénavant une proportion plus élevée du revenu de l'Association. L'augmentation proposée se base sur le principe de solidarité : le revenu national brut (RNB) des pays d'origine des membres fera l'objet d'une meilleure prise en compte et, pour la première fois, la taille de l'établissement (selon le nombre d'étudiants) sera également considérée. En conséquence, les grands établissements des pays riches feront face à une importante augmentation, tandis que les cotisations des petits établissements de pays à faible RNB resteront inchangées, voire diminueront. Le Plan comprend aussi une augmentation des frais d'inscription aux événements de l'AEC, actuellement très inférieurs à la moyenne des frais pratiqués par des acteurs comparables du secteur.

Le Plan de viabilité vise à :

- Maintenir un haut niveau d'activités gérées par le Bureau de l'AEC à Bruxelles dans sa composition actuelle (six personnes à temps complet et deux stagiaires)
- Couvrir les frais de déplacement et d'hébergement des membres du Conseil et de quatre groupes de travail, afin que l'aspect financier ne soit pas un obstacle à une participation stratégique à l'AEC
- Réévaluer la rémunération du personnel de l'AEC à un niveau juste et raisonnable, conforme aux normes belges et au niveau de savoir-faire de l'équipe
- Constituer des réserves financières équivalentes à 10% du budget annuel total de l'AEC, conformément aux principes de bonne gestion économique, afin de rester parfaitement opérationnel même en période d'incertitude économique.

Le Plan de viabilité a été officiellement approuvé par le Conseil de l'AEC lors de sa réunion de septembre. Le Conseil est convaincu que la mise en œuvre de ce plan est cruciale pour que l'Association puisse poursuivre son action constructive au bénéfice de ses membres.

Le Plan de viabilité est inclus dans les documents de l'AG et fera l'objet d'un débat ouvert au cours de cette réunion.

Pour le Conseil,

Le Président, le Directeur et l'Administratrice générale de l'AEC

Proposition de Plan de Viabilité

1. Assurer la viabilité de l'AEC : quel niveau de dépenses après 2021?
2. Assurer la viabilité de l'AEC: quelles sources de revenus?
3. Proposition d'ajustement des sources de revenus de l'AEC
4. Mise en œuvre du Plan : ajustement progressif des sources de revenus, de 2019 à 2022

1. Assurer la viabilité de l'AEC : quel niveau de dépenses après 2021 ?

Le plan vise à assurer la viabilité financière de l'AEC après la clôture du projet Strengthening Music in Society (SMS), le 30 novembre 2021. L'objectif principal est de diminuer progressivement la dépendance de l'Association aux financements de projets. Le niveau des dépenses en 2022 est estimé comme suit :

Estimation des dépenses (après 2021)		
Coûts des produits et services		
- Sur la base des coûts et services de 2016, d'où sont déduits tous les coûts de l'activité de projet, et auxquels s'applique le taux d'inflation (+1,5% annuel pendant 6 ans)	€	189 979,46
Frais de personnel		
- Sur la base d'un Bureau de 6 ETP et 2 stagiaires (5 ETP pour l'AEC et 1 ETP pour MusiQuE ¹)		
- Sur la base de l'estimation des coûts salariaux en 2017 (TTC), auxquels s'applique le taux d'inflation (+1,5% annuel pendant 5 ans)	€	386 666,47
- Y compris une augmentation supplémentaire de 21% des salaires bruts pour s'ajuster au coût de la vie à Bruxelles et aux salaires dans des organisations comparables		
Frais supplémentaires de déplacement, d'hébergement et de séjour		
- Frais de déplacement, d'hébergement et de séjour pour 4 réunions de groupes de travail et 2 réunions du Conseil	€	50 000,00
- Une augmentation du budget pour les bourses de voyage ou le soutien à des établissements membres en difficulté (environ 12 000,00 euros)		
Estimation des dépenses (après 2021)		€ 626 645,93

¹ Ces frais de personnel (1ETP) seront intégralement remboursés par MusiQuE – voir page suivante et section 4D.)

2. Assurer la viabilité de l'AEC : quelles sources de revenus?

Proposition de structure des revenus pour 2022 :

Sources de revenus	Revenu perçu en 2016, pour comparaison	Futur revenu avec application du seul taux d'inflation (+1,5% annuel)	Futur revenu à percevoir	Proposition d'augmentation (ou diminution) de chaque source de revenu ²
A. Cotisations d'adhésion à percevoir	€ 262 395,99	€ 282 075,69	€ 365 091,27	29 %
B. Frais d'inscriptions aux événements à percevoir	€ 121 788,15	€ 130 922,26	€ 172 480,00	32%
C. Honoraires pour fourniture de services (C1. Séminaires en amont des événements de l'AEC, C2. Sponsoring lors d'événements, C3. Révision ou rédaction des candidatures à projet)	€ 3 750,00	€ 4031,25	€ 20 800,00	416 %
D. Financement de projet pour les coûts de personnels et les coûts indirects	€ 98 881,33	€ 106 297,43	€ 24 000,00	- 77 %
E. Revenu issu de MusiQuE : couverture des coûts de personnel (1ETP) et des frais généraux	€ 15 562,71	€ 16 729,91	€ 45 000,00	169%
Total	€ 502 378,18	€ 540 056.54	€ 627 371,27	
Réserves à constituer en 2018-2021			€ 62 737,13	

² L'augmentation (ou la diminution) présentée en colonne 4 est l'augmentation (ou la diminution) réelle : elle exprime la différence entre le revenu à percevoir en 2022 comme proposé dans le Plan (colonne 3) et le revenu attendu en 2022 au cas où seul s'appliquerait le taux d'inflation (colonne 2).

3. Proposition d'ajustement des sources de revenus de l'AEC

A. Cotisations d'adhésions à percevoir

Principes directeurs pour cette révision

- i. Renforcer l'équité entre les membres de l'AEC sur la base du RNB de leur pays d'origine. De fait, les membres des pays à fort RNB s'acquittent proportionnellement d'une cotisation d'adhésion (bien) moins élevée que ceux des pays à plus faible RNB. Il faut renverser cette tendance.
- ii. Prendre en compte la taille des établissements membres de l'AEC sur la base du nombre d'étudiants inscrits en musique.

Proposition pour un nouveau calcul des cotisations d'adhésion :

Étape 1 : Comme les années précédentes, un taux d'inflation s'applique à TOUTES les cotisations (+1,5% annuel).

Étape 2 pour les pays dont le RNB est inférieur à 35 000 dollars internationaux³ :

La cotisation (inflation comprise) est ajustée sur la base du nombre d'étudiants en musique de l'établissement, comme suit :

3 catégories d'établissements selon le nombre d'étudiants.

Catégorie 1 : plus de 700 étudiants	Catégorie 2 : 200 - 700 étudiants	Catégorie 3 : moins de 200 étudiants
-------------------------------------	-----------------------------------	--------------------------------------

Une augmentation de 25% s'applique aux établissements de la catégorie 1 et une diminution de 25% à ceux de la catégorie 3. Pour les établissements de catégorie 2, pas d'ajustement supplémentaire.

Étape 2 pour les pays dont le RNB est égal ou supérieur à 35 000 dollars internationaux :

La cotisation (inflation comprise) est augmentée afin d'atteindre une proportion du RNB proche de 3%.

La cotisation est ajustée sur la base du nombre d'étudiants en musique de l'établissement, comme expliqué ci-dessus :

Catégorie 1 : plus de 700 étudiants	Catégorie 2 : 200 - 700 étudiants	Catégorie 3 : moins de 200 étudiants
-------------------------------------	-----------------------------------	--------------------------------------

Une augmentation de 25% s'applique aux établissements de la catégorie 1 et une diminution de 25% à ceux de la catégorie 3. Pour les établissements de catégorie 2, pas d'ajustement supplémentaire.

³ Afin de comparer les statistiques économiques des différents pays et mieux refléter les niveaux de vie, la Banque mondiale convertit les données recueillies en monnaie commune. C'est pour cette raison que le RNB s'exprime en dollars internationaux en utilisant des taux à parité de pouvoir d'achat (PPA). Un dollar international a le même pouvoir d'achat par rapport au RNB qu'un dollar US aux États-Unis.

Calcul provisoire des nouveaux tarifs d'adhésion demandés en 2022 (voir les 3 dernières colonnes à droite)

Pays	Ancien plein tarif d'adhésion, actuellement facturé (2017) en EUR	RNB exprimé en dollars internationaux PPA 2015	Niveau actuel des frais d'adhésion (2017) exprimé en % du RNB	Nombre d'établissements par pays	Tarif 2022 avec inflation (=1,5%*5) en EUR	NOUVEAU PLEIN TARIF EN 2022 Catégorie 1 (>700 étudiants) en EUR	NOUVEAU PLEIN TARIF EN 2022 Catégorie 2 (200-700 étudiants) en EUR	NOUVEAU PLEIN TARIF EN 2022 Catégorie 3 (<200 étudiants) en EUR
MEMBRES ACTIFS								
LUXEMBOURG	1 091,00	70 750,00	1,54	2	1 172,83	2 437,50	1 950,00	1 462,50
NORVÈGE	1 091,00	64 590,00	1,69	7	1 172,83	2 437,50	1 950,00	1 462,50
SUISSE	1 091,00	61 930,00	1,76	8	1 172,83	2 437,50	1 950,00	1 462,50
PAYS-BAS	1 091,00	48 400,00	2,25	9	1 172,83	2 062,50	1 650,00	1 237,50
ALLEMAGNE	1 091,00	48 260,00	2,26	27	1 172,83	2 062,50	1 650,00	1 237,50
DANEMARK	1 091,00	47 810,00	2,28	4	1 172,83	2 062,50	1 650,00	1 237,50
AUTRICHE	1 091,00	47 510,00	2,30	10	1 172,83	2 062,50	1 650,00	1 237,50
SUÈDE	1 091,00	47 390,00	2,30	9	1 172,83	2 062,50	1 650,00	1 237,50
IRLANDE	1 091,00	46 410,00	2,35	3	1 172,83	2 062,50	1 650,00	1 237,50
ISLANDE	1 091,00	46 120,00	2,37	1	1 172,83	2 062,50	1 650,00	1 237,50
BELGIQUE	1 091,00	44 100,00	2,47	9	1 172,83	1 937,50	1 550,00	1 162,50
FINLANDE	1 091,00	40 840,00	2,67	9	1 172,83	1 937,50	1 550,00	1 162,50
R-U	1 091,00	40 550,00	2,69	8	1 172,83	1 937,50	1 550,00	1 162,50
FRANCE	1 091,00	40 470,00	2,70	19	1 172,83	1 937,50	1 550,00	1 162,50
ITALIE	1 076,00	35 850,00	3,00	54	1 156,70	1 625,00	1 300,00	975,00
ISRAËL	1 014,00	34 940,00	2,90	1	1 090,05	1 362,56	1 090,05	817,54
ESPAGNE	1 014,00	34 490,00	2,94	17	1 090,05	1 362,56	1 090,05	817,54
CHYPRE	1 014,00	30 840,00	3,29	2	1 090,05	1 362,56	1 090,05	817,54
SLOVÉNIE	1 014,00	30 830,00	3,29	1	1 090,05	1 362,56	1 090,05	817,54
RÉP. TCHÈQUE	1 014,00	30 420,00	3,33	2	1 090,05	1 362,56	1 090,05	817,54
PORTUGAL	941,00	28 590,00	3,29	2	1 011,58	1 264,48	1 011,58	758,69

SLOVAQUIE	941,00	28 200,00	3,34	1	1 011,58	1 264,48	1 011,58	758,69
ESTONIE	941,00	27 510,00	3,42	2	1 011,58	1 264,48	1 011,58	758,69
GRÈCE	941,00	26 790,00	3,51	3	1 011,58	1 264,48	1 011,58	758,69
LITUANIE	941,00	26 660,00	3,53	2	1 011,58	1 264,48	1 011,58	758,69
POLOGNE	941,00	25 400,00	3,70	8	1 011,58	1 264,48	1 011,58	758,69
HONGRIE	827,00	24 630,00	3,36	1	889,03	1 111,29	889,03	666,77
KAZAKHSTAN	827,00	24 260,00	3,41	1	889,03	1 111,29	889,03	666,77
LETTONIE	827,00	24 220,00	3,41	1	889,03	1 111,29	889,03	666,77
RUSSIE	827,00	23 790,00	3,48	4	889,03	1 111,29	889,03	666,77
CROATIE	827,00	21 730,00	3,81	2	889,03	1 111,29	889,03	666,77
ROUMANIE	827,00	20 900,00	3,96	4	889,03	1 111,29	889,03	666,77
TURQUIE	795,00	19 360,00	4,11	7	854,63	1 068,29	854,63	640,97
BÉLARUS	795,00	16 840,00	4,72	1	854,63	1 068,29	854,63	640,97
BULGARIE	795,00	16 790,00	4,73	1	854,63	1 068,29	854,63	640,97
LIBAN	795,00	14 120,00	5,63	3	854,63	1 068,29	854,63	640,97
MACÉDONIE	795,00	13 570,00	5,86	1	854,63	1 068,29	854,63	640,97
SERBIE	795,00	12 800,00	6,21	3	854,63	1 068,29	854,63	640,97
ALBANIE	795,00	11 140,00	7,14	1	854,63	1 068,29	854,63	640,97
ÉGYPTE	795,00	10 690,00	7,44	1	854,63	1 068,29	854,63	640,97
BOSNIE HERZ.	795,00	10 610,00	7,49	2	854,63	1 068,29	854,63	640,97
GÉORGIE	763,00	9 410,00	8,11	1	820,23	1 025,29	820,23	615,17
ARMÉNIE	763,00	8 720,00	8,75	1	820,23	1 025,29	820,23	615,17
UKRAINE	763,00	7 810,00	9,77	2	820,23	1 025,29	820,23	615,17
MEMBRES ASSOCIÉS	795,00	nd	nd	41	854,63	854,63	854,63	854,63

Estimation du revenu issu des cotisations d'adhésion en 2022 : € 365 091,27

B. Frais d'inscription aux événements à percevoir

Par rapport aux tarifs pratiqués par d'autres organisations pour des prestations similaires, les tarifs d'inscription aux événements de l'AEC sont très peu élevés, eu égard à leur intensité, leur qualité (dont témoignent les commentaires et retours positifs des participants, ces dernières années) et leur durée. En 2013, le Bureau de l'AEC avait recommandé d'élaborer un plan progressif d'augmentation sur plusieurs années pour que les recettes des inscriptions parviennent à couvrir la totalité des coûts (y compris 100% du salaire du/de la responsable des événements) mais il n'y a eu aucune augmentation depuis 2014.

Augmentation proposée (voir colonnes « Nouveau tarif *Early Bird* » et « Nouveau Plein tarif ») :

Événement	Ancien tarif inscription précoce « <i>Early Bird</i> »	Ancien plein tarif	NOUVEAU tarif « <i>Early Bird</i> »	NOUVEAU plein tarif	Nombre de participants payants	NOUVEAU revenu (estimation sur la base du % actuel de participants payant l'un ou l'autre tarif)
Congrès	200,00	300,00	300,00	400,00	280	€ 92 100,00
IRC	150,00	210,00	180,00	240,00	170	€ 33 000,00
PJP	140,00	190,00	160,00	220,00	118	€ 21 660,00
EPARM	130,00	170,00	150,00	210,00	90	€ 15 120,00
Nouvel événement AEC (par ex. plateforme « Apprentissage & Enseignement » ?)			140,00	200,00	65	€ 10 600,00
						€ 172 480,00

Estimation du revenu des inscriptions aux événements en 2022 : € 172 480,00

C. Honoraires pour fourniture de services

C1. Séminaires en amont des événements de l'AEC

Les frais d'inscription aux pré-séminaires pourraient être augmentés, ainsi que leur fréquence (par ex. 1 séminaire à chaque événement de l'AEC, soit 5 séminaires par an). Le séminaire pourrait être assuré par des intervenants de la conférence ou peut-être par des membres du personnel de l'AEC - par exemple en ce qui concerne les financements de projet et les candidatures de projet - et donc à un coût limité.

Proposition d'une nouvelle structure tarifaire :

Événement	Ancien tarif	NOUVEAU tarif	Nombre de participants payants	NOUVEAU revenu
Séminaire pré-Congrès	30,00	80,00	40	€ 3 200,00
Séminaire pré-IRC	50,00	60,00	40	€ 2 400,00
Séminaire pré-PJP		60,00	40	€ 2 400,00
Séminaire pré-EPARM		60,00	40	€ 2 400,00
Séminaire pré-L&T		60,00	40	€ 2 400,00
				€ 12 800,00

Estimation du revenu issu des séminaires pré-événements en 2022 : € 12 800,00

C2. Sponsoring lors d'événements

Notre politique actuelle par rapport aux sociétés commerciales est la suivante : outre le règlement du tarif de participation pour les non membres, le tarif pour un emplacement est de € 500,00 (pour un stand dans le lieu d'accueil de l'événement) et de € 600,00 pour une annonce pendant le forum d'information (soit une présentation de 2 minutes en séance plénière et un stand au marché de l'information).

Estimation du revenu du sponsoring aux événements de l'AEC en 2022 : € 2 000,00 (4 sociétés avec des stands de présentation ou faisant une présentation lors du forum d'information)

C3. Révision ou rédaction de candidatures à projets

De nouveaux services pourraient être proposés aux membres de l'AEC, par exemple une aide à la rédaction de candidatures à des financements européens de projets : des membres du Bureau de l'AEC pourraient soit réviser des candidatures écrites par des établissements membres de l'Association, soit en assurer entièrement la rédaction. Voici des propositions de tarifs (encore à l'étude) :

Service	Coût unitaire
Rédaction d'une candidature à projet	€ 4 000,00 HT
Révision d'une candidature à projet	€ 1 000,00 HT

Estimation du revenu issu de la rédaction/révision de candidatures à projet en 2022 : € 6 000,00 (1 rédaction et 2 révisions par an).

D. Financement des projets pour les frais de personnel et les coûts indirects

L'AEC sera encore impliquée dans les candidatures à projet après 2021, mais dans une moindre mesure.

Estimation du revenu issu des financements des projets pour les frais de personnel et les coûts indirects en 2022 : € 24 000,00

E. Revenu issu de MusiQuE

Selon la convention entre l'AEC et MusiQuE, MusiQuE engage du personnel de l'AEC pour mener ses activités. Il est prévu qu'en 2022, les frais de personnel pour MusiQuE représenteront 1 ETP. MusiQuE remboursera intégralement ces frais de personnel ainsi que les frais généraux (s'élevant à 7% des coûts directs de MusiQuE).

Revenu estimé de MusiQuE en 2022 : € 45 000,00

4. Mise en œuvre du Plan : ajustement progressif des sources de revenus, de 2019 à 2022

Les tarifs des cotisations d'adhésion pour 2018 restent inchangés (à savoir : tarifs d'adhésion 2017 majorés de 1,5% pour compenser l'inflation). Indépendamment du Plan de Viabilité, les frais d'inscription aux événements peuvent être augmentés pour garantir la couverture totale des coûts directs en 2018.

Plan de mise en œuvre proposé à partir de 2019 :

2019	A. Les cotisations d'adhésion sont : i. Soumises à indexation (+1,5% pour compenser l'inflation). ii. Pour les membres des pays dont le RNB est supérieur à 35 000 euros (en dollars internationaux PPA) : augmentées d'1/4 de l'augmentation totale prévue iii. Ajustées sur la base du nombre d'étudiants
	B. Les frais d'inscription aux événements restent au niveau de 2018
	C. Honoraires pour fourniture de services : un plan est en préparation
	D. Réception du financement nécessaire pour les frais de personnel et les coûts indirects du projet SMS (Strengthening Music in Society)
	E. Les revenus issus de MusiQuE augmentent, de € 25 200,00 à € 30 150,00.

2020	A. Les cotisations d'adhésion sont : i. Soumises à indexation (+1,5% pour compenser l'inflation). ii. Pour les membres des pays dont le RNB est supérieur à 35 000 euros (en dollars internationaux PPA) : augmentées d'1/4 de l'augmentation totale prévue iii. Ajustées sur la base du nombre d'étudiants
	B. Les frais d'inscription aux événements augmentent pour atteindre le niveau prévu pour 2022 (voir section 3B ci-dessus)
	C. Honoraires pour fourniture de services : les nouveaux services sont proposés au tarif approprié
	D. Réception du financement nécessaire pour les frais de personnel et les coûts indirects du projet SMS (Strengthening Music in Society)
	E. Les revenus issus de MusiQuE augmentent, de € 30 150,00 à € 35 100,00.

2021	A. Les cotisations d'adhésion sont : i. Soumises à indexation (+1,5% pour compenser l'inflation) ii. Pour les membres des pays dont le RNB est supérieur à 35 000 euros (en dollars internationaux PPA) : augmentées d'1/4 de l'augmentation totale prévue iii. Ajustées sur la base du nombre d'étudiants
	B. Les frais d'inscription aux événements restent au niveau décidé en 2020
	C. Honoraires pour fourniture de services : les nouveaux services sont proposés au tarif approprié
	D. Réception du financement nécessaire pour les frais de personnel et les coûts indirects du projet SMS (Strengthening Music in Society)
	E. Les revenus issus de MusiQuE augmentent, de € 35 100,00 à € 40 100,00.

2022	A. Les cotisations d'adhésion sont : i. Soumises à indexation (+1.5% pour compenser l'inflation). ii. Pour les membres des pays dont le RNB est supérieur à 35 000 euros (en dollars internationaux PPA) : augmentées d'1/4 de l'augmentation totale prévue iii. Ajustées sur la base du nombre d'étudiants
	A. Les frais d'inscription aux événements restent au niveau décidé en 2020
	B. Honoraires pour fourniture de services : les nouveaux services sont proposés au tarif approprié
	C. Réception du financement nécessaire pour les frais de personnel et les coûts indirects du projet SMS (Strengthening Music in Society)
	D. Les revenus issus de MusiQuE augmentent, de € 40 100,00 à 45 000,00.

Proposition de tarifs de cotisation pour 2018

Les nouvelles cotisations proposées pour 2018 sont basées sur le RNB par habitant de 2016 (dernières statistiques disponibles), afin de refléter les récents changements de la situation économique générale.

Le Conseil de l'AEC propose de maintenir la même structure de cotisation qu'en 2013 : **les pays ont été rassemblés dans une catégorie spécifique en fonction de leur RNB, avec 7 catégories différentes au total.** En raison des variations des données du RNB, certains pays sont automatiquement passés dans une catégorie différente, par rapport à 2013.

En outre, en vertu de la décision prise en 2013, le Conseil propose d'ajuster les cotisations 2017 en concordance avec le taux d'indexation belge. De fait, selon le droit belge et le « Comité Paritaire » applicable, les salaires des employés de l'AEC seront automatiquement indexés au 1er janvier de chaque année. Le taux d'indexation, qui dépend du prix des biens de consommation, est confirmé annuellement en décembre pour l'année suivante.

En conséquence, le **Conseil propose d'adopter pour 2018 les nouveaux tarifs de cotisation d'adhésion présentés dans le tableau ci-dessous, qui reflètent la hausse anticipée de 1,5% de l'indexation et l'actualisation des chiffres du RNB.**

Pays (en anglais) *	RNB exprimé en dollars internationaux (PPA) 2015	RNB exprimé en dollars internationaux (PPA) 2016		Tarif « early bird » actuel (2017) [si le paiement est effectué avant le 1 ^{er} mai 2017]	Tarif plein actuel (2017)	Tarif « early bird » proposé en 2018 (tarif 2017 + indexation de 1,5%) [si le paiement est effectué avant le 1 ^{er} mai 2018]	Tarif plein proposé pour 2018 (tarif 2017 + indexation de 1,5%)
Luxemburg	70750	75750		€ 1,035.00	€ 1,091.00	€ 1,050.53	€ 1,107.37
Switzerland	61930	63660		€ 1,035.00	€ 1,091.00	€ 1,050.53	€ 1,107.37
Norway	64590	62510		€ 1,035.00	€ 1,091.00	€ 1,050.53	€ 1,107.37
Ireland	46410	56870		€ 1,035.00	€ 1,091.00	€ 1,050.53	€ 1,107.37
Iceland	46120	52490		€ 1,035.00	€ 1,091.00	€ 1,050.53	€ 1,107.37
Denmark	47810	51040		€ 1,035.00	€ 1,091.00	€ 1,050.53	€ 1,107.37
Netherlands	48400	50320		€ 1,035.00	€ 1,091.00	€ 1,050.53	€ 1,107.37
Sweden	47390	50000		€ 1,035.00	€ 1,091.00	€ 1,050.53	€ 1,107.37
Austria	47510	49990		€ 1,035.00	€ 1,091.00	€ 1,050.53	€ 1,107.37
Germany	48260	49530		€ 1,035.00	€ 1,091.00	€ 1,050.53	€ 1,107.37
Belgium	44100	46010		€ 1,035.00	€ 1,091.00	€ 1,050.53	€ 1,107.37
Finland	40840	43400		€ 1,035.00	€ 1,091.00	€ 1,050.53	€ 1,107.37
France	40470	42380		€ 1,035.00	€ 1,091.00	€ 1,050.53	€ 1,107.37
UK	40550	42100		€ 1,035.00	€ 1,091.00	€ 1,050.53	€ 1,107.37
Italy	35850	38230		€ 1,019.00	€ 1,076.00	€ 1,034.29	€ 1,092.14
Israel	34940	37400		€ 956.00	€ 1,014.00	€ 970.34	€ 1,029.21
Spain	34490	36340		€ 956.00	€ 1,014.00	€ 970.34	€ 1,029.21
Czech. Rep.	30420	32710		€ 956.00	€ 1,014.00	€ 970.34	€ 1,029.21
Eslovenia	30830	32360		€ 956.00	€ 1,014.00	€ 970.34	€ 1,029.21
Cyprus	30840	31420		€ 956.00	€ 1,014.00	€ 970.34	€ 1,029.21
Portugal	28590	29990		€ 884.00	€ 941.00	€ 897.26	€ 955.12

Slovakia	28200	29910		€ 884.00	€ 941.00	€ 897.26	€ 955.12
Estonia	27510	28920		€ 884.00	€ 941.00	€ 897.26	€ 955.12
Lithuania	26660	28840		€ 884.00	€ 941.00	€ 897.26	€ 955.12
Greece	26790	26900		€ 884.00	€ 941.00	€ 897.26	€ 955.12
Poland	25400	26770		€ 884.00	€ 941.00	€ 897.26	€ 955.12
Latvia	24220	26090		€ 770.00	€ 827.00	€ 897.26	€ 955.12
Hungary	24630	25640		€ 770.00	€ 827.00	€ 897.26	€ 955.12
Turkey	19360	23990		€ 738.00	€ 795.00	€ 781.55	€ 839.41
Romania	20900	22950		€ 770.00	€ 827.00	€ 781.55	€ 839.41
Kazachstan	24630	22910		€ 770.00	€ 827.00	€ 781.55	€ 839.41
Croatia	21730	22880		€ 770.00	€ 827.00	€ 781.55	€ 839.41
Russia	23790	22540		€ 770.00	€ 827.00	€ 781.55	€ 839.41
Bulgaria	16790	19020		€ 738.00	€ 795.00	€ 749.07	€ 806.93
Belarus	16840	17210		€ 738.00	€ 795.00	€ 749.07	€ 806.93
Macedonia	13570	14480		€ 738.00	€ 795.00	€ 749.07	€ 806.93
Lebanon	14120	13860		€ 738.00	€ 795.00	€ 749.07	€ 806.93
Serbia	12800	13680		€ 738.00	€ 795.00	€ 749.07	€ 806.93
Bosnia Herzegovina	10610	12140		€ 738.00	€ 795.00	€ 749.07	€ 806.93
Albania	11140	11880		€ 738.00	€ 795.00	€ 749.07	€ 806.93
Egypt	10690	11110		€ 738.00	€ 795.00	€ 749.07	€ 806.93
Georgia	9410	9450		€ 707.00	€ 763.00	€ 717.61	€ 774.45
Armenia	8720	9000		€ 707.00	€ 763.00	€ 717.61	€ 774.45
Ukraine	7810	8190		€ 707.00	€ 763.00	€ 717.61	€ 774.45
Associate members				€ 738.00	€ 795.00	€ 749.07	€ 806.93

**Les noms des pays qui ont changé de catégorie sont soulignés. Lorsque le changement s'est effectué vers le bas (vers une catégorie correspondant à un RNB inférieur), le nom du pays est entre parenthèses*

Décision sur la poursuite du service d'interprétation simultanée au Congrès de l'AEC

La communication de l'AEC se fait principalement en trois langues, parfois appelées ses « langues officielles » : l'anglais, l'allemand et le français. Les lettres d'information en ligne de l'Association sont toutes trilingues et, dans la mesure du possible, les publications relatives aux différents projets sont traduites. Dans le cadre du Congrès annuel et de l'Assemblée générale (AG), la documentation préparatoire à l'événement, rédigée en anglais, est intégralement traduite en français et en allemand et, depuis 2016, en italien également. De plus, un service d'interprétation simultanée en français, en allemand et dorénavant en italien est proposé pour chaque séance plénière, pendant l'AG et lors de certaines séances parallèles.

Pendant la préparation du Plan de viabilité et des budgets pour les années à venir, le Conseil a effectué un bilan critique des coûts d'interprétation simultanée au Congrès et à l'AG par rapport à leur utilisation : en 2016, l'AEC a dépensé environ € 12 500,00 pour ce service en français, allemand et italien (la somme recouvre les honoraires, les frais de déplacement et d'hébergement de 2 traducteurs pour chaque langue). Mais l'analyse du public du Congrès et de l'AG 2016 montre qu'en moyenne, seuls 10 participants portaient des écouteurs et faisaient usage du service proposé.

Coûts des traductions/interprétations relatives au Congrès et à l'AG 2016	
Coût total des traductions écrites FR DE	€ 4,196.20
Coût total des traductions écrites IT	€ 3,581.00
Coût du service d'interprétation simultanée FR DE	€ 5,995.81
Coût du service d'interprétation simultanée IT	€ 2,997.91
Frais de déplacement (vol)/hébergement (hôtel) des interprètes FR DE	€ 2,325.26
Frais de déplacement (vol)/hébergement (hôtel) des interprètes IT	€ 1,176.13
Coûts totaux des traductions et interprétations	€ 20,272.30

Le Conseil en conclut donc que les coûts d'interprétation simultanée (€ 12 495,11) ne sont pas en rapport avec le nombre de participants profitant de ce service, en particulier si l'on compare avec les chiffres relatifs à la traduction écrite (€ 7777,20). Ces traductions sont utilisées par les participants au Congrès dans la langue qui leur convient, et l'Association continuera à fournir à ses membres cet important service lors des prochains congrès.

Le Conseil propose d'arrêter le service d'interprétation simultanée au Congrès et à l'AG annuels de l'AEC à partir de 2018. En revanche, il est prévu de traduire plus de publications et dans plus de langues qu'auparavant. Outre l'anglais, le français, l'allemand et l'italien, il pourrait s'agir de l'espagnol et du polonais afin de couvrir les six plus grandes communautés de langues au sein de l'Union européenne.

Questions liées à MusiQuE, l'agence européenne d'assurance qualité pour l'enseignement musical



Le Conseil d'administration de MusiQuE se compose de 5 membres nommés sur proposition des trois organisations impliquées dans MusiQuE : l'AEC [qui nomme 3 représentants], l'Association européenne des écoles de musique (EMU) [1 représentant] et Pearle*-Live Performance Europe (Ligue européenne des associations d'employeurs des arts du spectacle) [1 représentant].

Les membres actuels, listés ci-dessous, ont été nommés par le Conseil de MusiQuE sur la base des propositions de l'AG de l'AEC :

- Bernd Clausen, Université de musique de Würzburg - en novembre 2016
- Gordon Munro, Royal Conservatoire of Scotland, Royaume-Uni (secrétaire et trésorier) - en novembre 2015
- Martin Prchal, Conservatoire royal de La Haye, Pays-Bas (président) - en novembre 2014

Les deux autres membres du conseil de MusiQuE sont Helena Maffli, présidente de l'Association européenne des écoles de musiques (EMU), nommée par l'EMU en novembre 2014, et Momchil Georgiev, secrétaire général de l'Association bulgare des employeurs du domaine culturel (BAROK), nommé par Pearle*-Live Performance Europe en mai 2017.

À l'AG 2017, les membres de l'AEC seront consultés sur les nominations suivantes :

- 1) La nomination d'un étudiant au siège étudiant nouvellement créé du Conseil de MusiQuE : sur la recommandation du registre européen d'assurance qualité de l'enseignement supérieur (EQAR) et de Stephan Delplace, évaluateur externe pour MusiQuE, le Conseil de MusiQuE a décidé de créer un nouveau siège permanent pour un membre étudiant. La personne sera nommée pour un mandat de 3 ans, renouvelable une fois.
- 2) Le renouvellement du mandat du président actuel du Conseil de MusiQuE : le Conseil a demandé à son président Martin Prchal de renouveler son mandat de trois ans afin d'assurer une continuité de savoir-faire et d'expérience au Conseil de MusiQuE.

Recommandation du Conseil de l'AEC :

Le Conseil de l'AEC recommande 3 candidats pour le siège étudiant à pourvoir au Conseil de MusiQuE. Il s'agit, dans l'ordre établi en fonction de leurs antécédents et de leur expérience, de : 1. Elisabeth de Roo, 2. Rosa Welker et 3. Vera Maria Seco Alfonso. Le Conseil de l'AEC soutient également la décision de MusiQuE de nommer Martin Prchal pour un second mandat de président.

Il est demandé à l'AG de l'AEC d'appuyer cette recommandation.

Le Conseil de MusiQuE recevra notification du résultat de la procédure d'approbation de l'AG de l'AEC et choisira et nommera le candidat au siège étudiant.

Aperçu du processus de nomination des membres du Conseil de MusiQuE

Suite à un appel à manifestation d'intérêt, les représentants de l'AEC sont nommés par le Conseil de l'Association. Ces nominations sont ensuite validées par l'Assemblée générale de l'AEC avant d'être soumises au Conseil de MusiQuE qui désigne officiellement les nouveaux membres.

Critères de nomination du représentant étudiant au Conseil :

Les étudiants nommés par l'AEC doivent :

- Être inscrits dans un programme de mastère ou (dans l'idéal) de doctorat dans un établissement membre de l'AEC
- Être engagés dans l'association/le syndicat/ou autre organe équivalent de leur établissement et, en conséquence, posséder l'expérience de la représentation étudiante dans les processus de décision
- Parler couramment l'anglais (niveau minimum requis : C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues)
- Montrer une attitude critique, ouverte et constructive par rapport à diverses perspectives et méthodes
- Dans l'idéal, avoir participé à des visites d'établissement ou des évaluations de programmes (au niveau national ou international)
- Dans l'idéal, avoir fait une expérience à l'étranger (projet, formation, année ERASMUS, etc.) pendant leurs études
- Ne pas être impliqués dans le groupe de travail étudiant de l'AEC

La composition du Conseil cherche un équilibre géographique et un équilibre entre les sexes. Les candidatures d'étudiants du Sud de l'Europe et d'étudiantes étaient particulièrement bienvenues.

Liste des candidatures reçues (liste alphabétique)

- Cartier, Adeline - Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon, France
- Ceres Quirante Inmaculada - Conservatori Superior de Música "Oscar Espla" de Alicante, Espagne
- De Roo, Elisabeth - Mozarteum Salzburg, Autriche
- Fonte, Vera - Royal College of Music, Londres, R-U
- Sampaio, Emiliano - Universität und Darstellende Kunst Graz, Autriche
- Welker, Rosa - Zürcher Hochschule der Künste (ZHdK), Suisse)

Toutes les candidatures étaient recevables et ont été examinées par le ComEx de l'AEC, sur délégation du Conseil.

Les lettres de motivation et les CV des trois candidats retenus pour le siège « étudiant » ainsi que le CV du président proposé se trouvent ci-après (seul le dernier CV est traduit en français).

Elizabeth de Roo (Application Board Membership)

Elizabeth de Roo
Austria

Education

- Since 2016** **Doctoral studies at the Mozarteum University Salzburg**
Student at the Mozart-Opern-Institut at the Mozarteum University Salzburg with Prof. Joseph Wallnig
- 2015** **AQ-Training for the work as Reviewer for the Agency for Quality Assurance and Accreditation Austria (AQ)**
Training organised by the HochschülerInnenschaft (ÖH) for quality management at Austrian Universities
- 2013 - 2016** **Master studies Lied und Oratorium (with distinction)**
at the Mozarteum University Salzburg with Prof. Christoph Strehl and Prof. Therese Lindquist
- 2011 - 2014** **Bachelor of Arts in Vocals**
at the Mozarteum University Salzburg with Prof. Horiana Branisteanu
2 semesters Erasmus at the University of Music and Performing Arts Vienna/Frankfurt am Main with Prof. Henriette Meyer-Ravenstein
- 2006 - 2009** **Pre-college vocals**
at the Mozarteum University Salzburg with Prof. Lilian Sukis

University Career

- Since 2017** Management of the Career Centre at the Mozarteum University Salzburg
After organization first Career Day in 2015 and organization of career centres in 2016
- Since 2015** Reviewer for the Agency for Quality Assurance and Accreditation Austria (AQ)
- 2011-2016** Chairman of the HochschülerInnenschaft (ÖH) at the Mozarteum University Salzburg
(election winner of the ÖH-electoral 2011, 2013 and 2015)
- 2012-2014** Strategic and operational planning of the semestral concert series „MOZClassic“
- Since 2011** Senate member at the Mozarteum University Salzburg and members of several committees: supervisory committee, appointments committees,
- Since 2009** Vice-chair of the curricular commission of the voice department, Vice-chair of the HochschülerInnenschaft (ÖH) at the Mozarteum University Salzburg

Artistic Career

- 2017** CD-production at the occasion of the world premiere of Gertraud Steinkogler-Wurzinger's compositions, Performance with the Bad Reichenhall Philharmonie; Mozart concert aria, Performance with the orchestra „Windkraft - Kapelle für neue Musik“ in Alta Badia, Italy; 4th Symphony by Gustav Mahler, Role debut as Queen of the night (The Magic Flute) by Mozart in Salzburg and Linz (conductor Josef Wallnig), Role debut as Madame Herz (Schauspieldirektor) by Mozart in Salzburg, Vienna and Linz (conductor Josef Wallnig)
- 2016** Solo TV performance at the Christmas broadcast of the Österreichischer Rundfunk (ORF)
- 2015** TV performance with David Garrett at the Österreichischer Rundfunk (ORF), Soloistic performances in Salzburg; Speculum Vitae by Flor Peters (organist Lukas Wegleiter), Performing concert aria „Sperai vicino il lido“ at Wiener Saal in Salzburg, Role debut as Susanna in „Sancta Susanna“ by Paul Hindemith at the orchestra house in Salzburg (conductor Hans Graf)
- Since 2011** Registered scholarship of the „Yehudi Menuhin - Live Music Now“ program, and several solo performances at the ORF, performances and recitals in Vienna and Salzburg.

Given the importance of quality assurance in higher education, and the fundamental role of higher education in European societies in general, MusiQuE is an invaluable institution for European music education institutions. Being part of such an institution would, in itself, be a great motivation.

The ESG state, that “At the heart of all quality assurance activities are the twin purposes of accountability and enhancement”. Due to many years of experience as chairman of the Österreichische HochschülerInnenschaft (ÖH) at the Mozarteum University Salzburg, I have learned first-hand, that the processes of a university must continually be updated. Current activities must undergo regular quality assurance and be constantly improved to provide students with an excellent and contemporary education. As chairman of the Österreichische HochschülerInnenschaft, the Austrian student union, at the Mozarteum, I was a member of almost all committees of the university during my long term in office. As representative of the Federal Representation of the Österreichische HochschülerInnenschaft (ÖH), I advocated the interests of students nationwide. Furthermore I coordinated the interests of the art universities as 3rd top candidate of the independent Fachschaftslisten of Austria (FLÖ). To this day I am a member of the Mozarteum University Salzburgs Senate. Through all above mentioned positions, I became acquainted with the systems of many different universities and also established contacts with other students all over Europe. This as well as my Erasmus year enabled me to gain deep insights into other universities. As a peer-reviewer for the “Agency for Quality Assurance and Accreditation Austria” (AQ Austria), the evaluation and further development of the quality management of universities is one of my core tasks.

When I got employed at the Career Centre of the Mozarteum University, I resigned as head of the ÖH with immediate effect. However, I remained a member of the Senate of the Mozarteum University Mozarteum. Being a student in doctorate, I lived through all periods of a student university career (Pre-College, Bachelors programme, Masters programme). Due to my work at the Career Center, I am in constant exchange with a younger generation of students and know their worries and wishes regarding their respective studies only too well. I am applying for the position as a member of your board, because I would love to participate in the positive development of the universities. It would be a great enrichment to become acquainted with the structures and processes of various higher education institutions and to assess them by means of evaluations. I am particularly motivated when it comes to finding solutions and the critical examination of new or unfamiliar methods gives me great pleasure.

I would gladly take on the responsibility to send suitable peer-reviewers to the universities to be accredited and help improve university structures. Teamwork, collegiality and fairness are crucial assets for this task.

Salzburg/Hong Kong, September 19th/22nd, 2017

Letter of recommendation for Elisabeth de Roo

To whom it may concern,

It is with great pleasure that I am writing this letter of recommendation for Mrs. Elisabeth de Roo. I had the opportunity to get to know her in October 2015 when she was a politically active as chairwoman of the „Österreichische HochschülerInnenschaft“, (Austrian official representation of university students) at the Mozarteum University. I later employed her for my close team of staff responsible for setting up a new initiative, a Career Centre for the students at the Mozarteum.

As manager of the Career Centre Mrs. de Roo reports directly to me and is responsible for the selection of the offered courses, budget administration, management of courses and projects, the online presence, students' support, as well as creating and maintaining cooperation with other career centers.

I regard Mrs. de Roo as a dedicated person with excellent leadership skills. She approaches all her projects with enthusiasm and energy. She surmounts hurdles and solves problems with a winning nature. Her quick perception of complex interrelationships is only one of her strengths. These talents combined with her interest in further education and the practical implementation of newly acquired knowledge makes her a valued employee.

Elisabeth de Roo is a reliable member of any team, respectful towards her colleagues and always willing to help others. I have been able to observe through our close interaction that she is able to work both independently as well as in a team, capable of defending her ideas yet negotiating compromises. Mrs. de Roo's consistently friendly manner, her sense of fair play and her maturity have made it both interesting and pleasant to work with her.

I consider Mrs. de Roo an enrichment for every team and am convinced she will live up to your expectations of her as a member of the board.

Best regards,

Sarah Wedl-Wilson, MA
Deputy-Chancellor for External Relations

p.p. Dr. iur. Mario Kostal
Deputy Chancellor for Academic Affairs

Rosa Welker (Application Board Membership)

Rosa Welker,
Switzerland

Education

- Since 2016** **Master in Music Pedagogy**
Zürcher Hochschule der Künste (ZHdK), Prof. Wendy Enderle - Champney,
Expecting graduation for end of June 2018
- 2014 - 2016** **'Master of Arts in Music Performance'**
Royal Conservatoire of The Hague (the Netherlands), Prof. Asdis Valdimarsdottir
- 2011 - 2014** **Bachelor of Arts in Music**
'Haute Ecole de Musique' in Lausanne (Hemu), Prof. Christine Sörensen
- 2006 - 2009** **Highschool diploma**
Gymnase d'Auguste Piccard in Lausanne, Special program for musicians and elite athletes

Work experience

- Since 2017** Viola and chamber music teacher 'Ecole Sociale de Musique de Lausanne' music teacher at primary school and conductor of a string orchestra
- 2014 - 2017** Student expert in the committee for the evaluation of Conservatories in Belgium (Wallonia), hired by the Agency for the Evaluation of the Quality in Higher Education (Aeqes)
- Since 2016** Head of public relations in the committee of 'Orchestre Romand des Jeunes Professionnels'
- Since 2012** Violist in the 'Orchestre Romand des Jeunes Professionnels' and in the Cathedral's Orchestra in Lausanne. Conductors: Guillaume Berney and Jean-Louis Dos Ghali (respectively)

Masterclasses

- 2017** Aurora Masterclass in Stockholm with Prof. Barbara Westphal (admission by video recording, selected as viola principal in the orchestra and in chamber music group)
- 2015 / 2013** Masterclass in Apeldoorn (the Netherlands) and in Prétay (France) with Prof. Asdis Valdimarsdottir

Administrative activities

- 2012 - 2014** Member of the student council at the 'Haute Ecole de Musique de Lausanne'; co-president in 2013
- 2010 - 2013** Member of the Young parliament of the city of Lausanne; organizer and founder of the 'Festival Clichés' (2013) and member of the committee of Lausanne's educational campaign « me & the others »
- 2010 - 2012** Committee member of the 'Suisse Romande' Youth Orchestra
- 2010** Receptionist in a Dr Domenico Lepori's office (summer job)
- 2009 - 2012** Creation and continuing organizational support of the orchestra called 'l'Orchestre Quipasseparlà'
- 2008 - 2014** Teacher of music theory, mathematics and viola (private lessons)

Languages

French: native language
English and German: professional working proficiency
Italian and Dutch: limited working proficiency

Dear MusiQuE Board,

This letter confirms my wish to answer your call searching for a student to serve on your Board. I would like to present myself to you through these few lines.

For one year I have been studying at the 'Zürcher Hochschule der Künste' with Prof. Wendy Enderle in the Master of Music Pedagogy program. Before coming to Zürich, I did a Master in Music Performance in The Hague. During my first year of Master in the Netherlands, I worked with AEQES ('Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur') in order to evaluate conservatoires in the French Part of Belgium. Last year they asked me again to take part in the conservatoires of art's evaluation (theatre, audiovisual and circus). I easily got involved in committees or associations before that. I was in the student committee during my Bachelor in Lausanne and in parallel also in the young parliament of the city. Currently, I am not in any association but I work in an orchestra's committee as head of public relations and I am in charge of recruiting musicians for each musical project.

The experience of working with Aeqes in Belgium, have brought me a lot in my life. I learned how an institution is organized and administrated; I could meet the direction of a school, professors, administrative staff, students, and observe their different points of view. I got some knowledge of what is 'Quality' in an institute or in professional areas. It was really interesting to observe, analyse, evaluate and exchange ideas and opinions with the different Belgian institutions and with my colleagues in the group of experts. I also discovered an unknown part of me: I am a very organized person, open-minded and curious about many things in life. I usually like to work things through till the end. I learn to be critical in my evaluations, to read promptly texts or reports, analyse them and be punctual on the requested answers. I found out that I love to work with people and that I can be really efficient in communicating with my colleagues. I want to continue collaborating in an agency in the style of Aeqes because I enjoy these experiences very much. I would also like you to know that I am ready to take a course to improve my professional English. My motivation is also to discover other musical cultures, other ways of working and living.

I am really motivated to enter your Board. I think I can be a right student answering your call because I have experience in this field and in meeting new people through intercultural collaborations. I would love to live this unique opportunity, as I am sure that I will learn a lot from this professional adventure.

I hope these few lines, together with the attached CV and letter of recommendation, will help you in your decision making process. I beg you to accept my most sincerely greetings,

Rosa Welker

Recommendation

Zürich, the 26th of September 2017

Dear Ladies and gentlemen

I would love to recommend you Rosa Welker as an expert for the European Association MusiQuE. I met her as an excellent student at my university. She stands up not only with great passion high artistic demands, but she also brings her extraordinary expertise at the right moment and in the right places.

These convincing qualities have also been clearly demonstrated in her role as expert of AEQES, in which I have also been involved. In this cooperation, we have exchanged ourselves on the same highly qualified level. Her reviews and questions have always brought them very productively into the discussion. She integrated herself also quickly and collegially into the group of experts.

I would strongly recommend you to work with Rosa Welker with the conviction that she will fulfil your expectations to your full satisfaction.

With kind regards

Res Bosshart

Vera Fonte (Application Board Membership)

Vera Maria Seco Afonso Fonte,
United Kindom

Education and Training

- Since 2014** **PhD in Performamnce Science**
Royal College of Music, London
- 2011-2013** **Master in Music Teaching (19 out of 20)**
Universidade do Minho, Braga
- 2007-2010** **Bachelor in music Performance (Piano) (17 out of 20)**
Universidade do Minho, Braga

Work experience

- 2016-2018** Graduate Teaching Assistant (GTA) for the BMus module L4 and L5 Aural Skills and the MSc module L7 Performance Education at the Royal College of Music
- 2015 - 2016** Graduate Teaching Assistant (GTA) for the BMus module L5 Psychology of Performance and the MSc module L7 Performance Education at the Royal College of Music
- 2013-2014** Piano and Chamber Music Teacher at the Academia de Musica de Vila Verde
- 2013-2014** Coordinator of "Keyboard and Percussion Department" at the Academia de Musica de Vila Verde
- 2012-2013** Piano Accompanist at the Academia de Musica de Vila Verde

Personal Development

- 2014-2017** Vice-President of the association EPTA Portugal
- 2016** Student representative of the CPS PhD students from the Royal College of Music
- 2008-2010** Treasurer of the students association MusicUM

Awards and Bursaries

Doctoral bursary funded by Fundação para a Ciência e Tecnologia (FCT) (2016-2018).

Barry Shaw Award, Royal College of Music (2016-2017).

McFazdean Whyte Award, Royal College of Music (2014-2015/2015-2016)

"Best Student Award"- Bachelor in Piano Performance (2007/2008 and 2008/2009)

"Best Student Award"- Piano Conservatoire (2002/2003 and 2003/2004)

Communication Skills - Good communication skills gained through my experience as PhD student and regular attendance to international conferences to present research work. Good contact skills gained through experience as piano teacher

Organisational/managerial skills - Leadership, gained through activities such as coordinator of the "Keyboard and Percussion Department" at the music school Academia de Música de Vila Verde and as being the vice- president of the association EPTA Portugal from 2014 to 2017. Good organizational skills gained as treasurer of the association MusicUM, as vice-president of the association EPTA Portugal and student representative of the PhD students from the Royal College of Music. Good team-leading skills gained through the activities mentioned above.

Digital competence - Information processing, Communication, Content creation, Safety, Problem solving

Languages

Portuguese: native language
English: C2
Spanish: B2

To the AEC Council,

I am writing to apply for a seat as a student member of the MusiQuE Board. I am interested in this role as I feel that students need to be fully represented in decisions that affect their higher education experiences. I believe the dialogue with students can be a powerful tool to achieve the best quality of music teaching, as they are the intended beneficiaries of higher music education, thus providing useful insights on academic-related matters. I feel that I can contribute to MusiQuE discussions in a meaningful way, as I have studied in several institutions in different countries for many years, and have been involved in music education issues in parallel to my career as a performer. My main career aim is to combine my knowledge and experience as pianist, piano teacher and researcher and contribute to the development of teaching methods and music programmes. Thus, I believe this role in the MusiQuE Board is a great opportunity to pursue this aim.

I believe I would be a suitable candidate for the MusiQuE Board for several reasons. First, during my music studies, I have acquired valuable experiences in representing other students. I was the representative of the music students and a member of the student's association MusicUM during my Bachelor studies (2007-2010) at Universidade do Minho, Portugal, being responsible for organizing external student activities, such as training and performance opportunities, as well as communicating the students' needs to the music department. I was also a PhD student representative at the RCM research committee (2015-2016) and was responsible for attending and speaking on behalf of the Centre for Performance Science (CPS) PhD students. On the other hand, I also have experience in representing piano teachers, as I was vice-president of the European Piano Teachers Association (EPTA) Portugal for four years (2014-2017). During this period I developed pedagogical training opportunities for piano teachers and students in higher education and critically reviewed the existing musical programmes. Secondly, I have acquired experience in revising curriculum and music programmes. As an example, I was nominated in 2013-2014 as coordinator of the Keyboard and Percussion Department of Academia de Música de Vila Verde in Portugal, being responsible for discussing and revising the piano curriculum. This was a challenging task, in which I attempted to be flexible and consider the teachers and students' needs, while having into account different pedagogical perspectives and research findings. Finally, in the last years, I have also acquired teaching experience in higher education, as I have been working since 2015 as Graduate Teaching Assistant at the RCM for undergraduate and postgraduate modules, specifically MSc Performance Education, BMus Psychology of Performance and BMus Aural Skills. This has been a great opportunity to observe and experience how a highly recognized institution develops its teaching programme, how the curriculum is developed and how the students are assessed. Moreover, it has allowed me to observe the work of renowned teachers and researchers within the higher education scenario. In conclusion, I believe that with my background I can provide a meaningful contribution as a student representative in the MusiQuE board. Becoming a member of MusiQuE would be a fantastic opportunity to pursue my professional aims, as I would be part of a team of experts who contribute to the evaluation and enhancement of teaching programmes in higher music education. I strongly believe that institutions as MusiQuE are essential to assure the best quality of higher education music programmes. I have enclosed my CV and I would be delighted to discuss my suitability for the role,

Best regards,

Vera Fonte

From the Deputy Director
Kevin A Porter HonRCM



AEC Council

27 September 2017

Dear Sir/Madam

Vera Fonte recommendation and nomination

I am writing to recommend and nominate Vera Fonte as a student member of the MusiQuE Board for 3 years. Vera Fonte is currently enrolled as a PhD student at the Centre for Performance Science (CPS), Royal College of Music (RCM), London.

I believe Vera will be an ideal person for the role above and I can confirm that she has been involved with various students' representation bodies. For example, Vera acted as the CPS PhD students' representative at the Research Committee meetings (2015-2016) and she has also been involved with the student association during her bachelor degree (2007-2010) in Portugal. Vera Fonte is always taking part in students meetings and she is also part of the PhD and MSc students Forum where she has demonstrated good liaison with her peers.

Vera da Fonte has excellent critical and problem solving skills demonstrated during her activities as a Graduate Teaching Assistant at various courses at the RCM (BMus Aural Skills; BMus Psychology of Performance and MSc Performance Education). Her experience in reviewing curriculum and music programmes dates from 2013-2014 when she was nominated the coordinator of the "Keyboard and Percussion Department" at a Music Academy in Portugal; revising curriculum and discussing music programmes in pedagogical meetings.

Her experiences abroad include a Bachelor and Master studies in Portugal, a PhD in London, conference papers and presentations at various international conferences (e.g. Germany, Amsterdam, Iceland) and piano performances internationally.

I therefore believe that Vera Fonte is in an excellent position to represent the students in decision making processes as well as to contribute to general MusiQuE Board discussions in a dynamic manner.

I can confirm that Vera da Fonte is not involved in the AEC Student Working Group.

Kind regards

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Kevin Porter".

Kevin Porter
Deputy Director

Royal College of Music
Prince Consort Road
London SW7 2BS
United Kingdom
+44(0)20 7591 4300
www.rcm.ac.uk

President HRH The Prince of Wales
Chairman Lord Black of Brentwood
Director Professor Colin Lawson CBE MA (Oxon) MA PhD DMus FRCM FRNCM FRCM HonRAM
Registered as a charity

Martin Prchal **(Renouvellement de son mandat actuel de président du Conseil de MusiQuE)**

Martin Prchal (1967) est né à Prague mais a grandi aux Pays-Bas où sa famille s'installe en 1968. Il apprend le violoncelle avec son père puis suit une formation musicale professionnelle aux États-Unis (auprès des violoncellistes Frantisek Smetana et Orlando Cole), en Tchécoslovaquie (avec Milos Sadlo), au R-U (avec William Pleeth) et aux Pays-Bas (avec Elias Arizcuren) où il obtient ses licences d'enseignement et de concert. Il détient par ailleurs une maîtrise de musicologie de l'université d'Utrecht.

Après une carrière d'interprète et de nombreuses tournées avec différents ensembles comme l'Orchestre de chambre de l'UE et les Solistes de chambre de Salzbourg, il remplit plusieurs missions dans les domaines des relations internationales et de la formation pré-supérieure aux conservatoires d'Utrecht, de Groningue et de La Haye. En 1992, au Conservatoire d'Utrecht, il fonde puis coordonne le programme ERASMUS de coopération inter-universités « Polyphonia » : ce réseau de conservatoires instaure un des premiers échanges ERASMUS d'étudiants et d'enseignants dans le secteur musical ainsi que divers programmes de développement pédagogique au niveau européen.

Premier directeur général de l'Association européenne des Conservatoires (2001), il occupera ce poste jusqu'en 2011. Pendant son mandat, plusieurs projets sont lancés (le réseau ERASMUS pour la musique « Polifonia », « Mundus Musicalis », « DoReMiFaSOCRATES » et « l'Accréditation dans la formation musicale professionnelle en Europe ») qui développent de nombreux outils en lien avec la déclaration du processus de Bologne : plusieurs manuels sur l'ECTS, l'Assurance qualité interne, la mobilité des étudiants, les programmes communs et l'élaboration des programmes, un cadre européen thématique des certifications avec les Descripteurs de Dublin/Polifonia et les Acquis de l'apprentissage de l'AEC, et une approche thématique de l'assurance qualité externe et de l'accréditation pour la musique, au niveau européen.

Dans le domaine de l'assurance qualité, Martin a siégé aux conseils d'agences d'accréditation flamandes et suisses et participé en tant qu'expert à des visites d'établissements et d'accréditation dans divers pays du monde. Il est actuellement président du conseil de MusiQuE - Music Quality Enhancement, la Fondation pour l'amélioration de la qualité et l'accréditation dans l'enseignement musical supérieur, inscrite au registre européen d'AQ pour l'enseignement supérieur (EQAR).

Depuis 2011, Martin est directeur adjoint chargé de l'enseignement, de l'AQ et des affaires internationales au Conservatoire royal de La Haye. Il a contribué des articles sur l'EMS, l'internationalisation et l'AQ à plusieurs revues et publications internationales.

Rapport des Réunions Régionales - Göteborg, Congrès du AEC 2016

Grèce, Turquie, Chypre, Israël, Liban, Égypte

Membre du Conseil: Evis Sammoutis

Tour de table de présentation

Un tour de table de présentation permet d'accueillir les participants, dont de nouveaux membres venus de Grèce et de Turquie. Chacun doit expliquer brièvement le lien de son établissement avec l'AEC et dire s'il se sent bien représenté par le Conseil de l'AEC.

Il s'avère que la plupart des membres du groupe régional participent régulièrement aux réunions/congrès de l'AEC et que certains sont profondément engagés dans des groupes de travail et des plateformes. Ils précisent qu'ils participent à ces réunions non pour rechercher un soutien pour tel ou tel problème mais surtout pour rester au courant des tendances actuelles de l'enseignement supérieur et voir des exemples de bonnes pratiques en Europe et dans le monde. Le groupe a réaffirmé sa pleine confiance dans le travail du Conseil de l'AEC. De l'avis général, il est nécessaire d'avoir plus de membres du Conseil issus de différentes régions afin de garantir la plus grande diversité possible et donner plus de voix aux préoccupations spécifiques de la région méditerranéenne, entre autres.

Remarques sur le programme/contenu du Congrès en cours

Les membres apprécient les thèmes des séances parallèles et trouvent les sujets très intéressants. Dans l'ensemble, ils trouvent l'ambiance et l'énergie du Congrès très positives. Les remarques des participants sur les séances auxquelles ils ont assisté sont également favorables. La présence de thèmes en lien avec la crise des réfugiés est jugée particulièrement opportune, pertinente et importante. Les retours sur ces séances sont positifs. Les établissements des régions méditerranéennes ont été particulièrement sensibles à la séance consacrée aux défis et enjeux de la présence de réfugiés dans les établissements.

Tout aussi positives sont les réactions à la participation des étudiants à la plupart des conférences. La séance consacrée à la place accordée à la voix des étudiants dans les établissements a mis en lumière les approches centrées sur l'étudiant ainsi que les préoccupations et les réflexions des étudiants et permis de mieux comprendre leur point de vue. Par ailleurs, des séances comme « Savoirs, aptitudes et compétences : révision de AA de l'AEC » ont inspiré aux membres du groupe régional des idées de mise en œuvre d'objectifs cohérents et actualisés. La séance a permis ce transfert de savoir en passant d'une vue générale structurelle et théorique à une approche pratique, avec des suggestions concrètes d'évaluation de programmes d'études.

La visibilité accrue de genres musicaux non occidentaux a été appréciée. Les congrès précédents étaient bien plus « eurocentrés ». Il serait souhaitable que cette tendance se poursuive, voire se développe en thématique de futurs congrès.

Certains participants ont trouvé d'autres séances un peu trop générales, observant par ailleurs un manque de recoupement entre les sessions. Enfin, ils souhaiteraient plus de diversité géographique parmi les intervenants, et ont réitéré leur souhait de participer à de futurs panels/groupes. Une petite critique : alors que plusieurs séances abordaient des thèmes et des questions liés à leur région (par ex., la crise des réfugiés), les membres du groupe régional concerné, en majorité, n'étaient ni impliqués ni consultés. Ils souhaiteraient donc, à l'avenir, être plus impliqués sur des thèmes similaires, si possible : leur expérience directe et leur point de vue particulier apporteraient une importante contribution à de futures séances.

Sujet « Joker » : Proposition de modification des règlements électoraux de l'AEC

Le groupe est ensuite passé au sujet « Joker », à savoir la proposition de modification des règlements électoraux de l'AEC, sur laquelle les participants devaient voter le lendemain. Dans sa

grande majorité, le groupe n'y était pas favorable, pour plusieurs raisons. Certaines modifications leur paraissaient antidémocratiques en ce sens que les membres ne pourraient pas voter pour des candidats d'autres régions. La réaction du groupe était que chacun devait pouvoir voter pour qui bon lui semblait, sans restrictions ni considérations de zones régionales. Il s'avérait aussi qu'avec les nouveaux règlements, leur région pourrait s'assurer une participation « permanente » au Conseil de l'AEC. La préoccupation ici concernait l'aspect financier de cette participation, inenvisageable pour la plupart des établissements du groupe. En fin de compte, la région pourrait effectivement se retrouver sans aucune représentation, et un siège serait de fait vacant. Enfin, certains membres trouvaient discriminatoire l'adoption de critères géographiques et craignaient qu'elle n'entraîne d'autres zones d'exclusion, économique ou autre. Le groupe était d'avis que l'AEC devrait chercher plus d'éléments d'intégration que de divisions dans les régions. Par ailleurs, les élections ne devraient pas servir à élire des représentants de pays particuliers mais plutôt des personnes dotées d'aptitudes et de talents particuliers utiles à toute la communauté.

Les services de l'AEC à développer (encore plus)

Interrogés sur les services qu'ils souhaiteraient voir développer et sur l'idée de la création d'un espace internet pour les bibliothèques afin de favoriser l'échange de ressources entre établissements, les membres du groupe ont répondu qu'ils étaient d'accord sur le principe, tout en soulignant que le problème majeur est la numérisation des ouvrages. Tous les établissements n'en disposant pas, certains n'auront pas accès, ou difficilement, à ce projet. Le coût potentiel de la participation était un problème supplémentaire. Le groupe a été informé des récentes évolutions de la stratégie de communication de l'AEC et donné un avis favorable sur ces développements.

Les participants devaient ensuite se prononcer sur le système européen de candidatures et d'inscriptions en ligne EASY, destiné à faciliter la mobilité des étudiants et des personnels, exprimer leurs besoins/enjeux dans ce domaine, et dire s'ils utiliseraient un tel système.

Pour le groupe, EASY est une très bonne idée et, globalement, un système très utile. Le problème majeur est son coût trop élevé pour certains établissements, ce qui rend leur participation impossible. La crainte est une exclusion de facto des établissements aux ressources financières limitées. D'un autre côté, le sentiment général est que la plupart du temps, les échanges inter-établissements sont très personnalisés et que ce système, pour utile qu'il soit, n'ôtera qu'une partie des tâches administratives. Enfin, il existe un risque potentiel de complications car certains établissements, intégrés à des universités, ont un contrôle limité sur le nombre de ressources numériques dont ils peuvent disposer.

Le sujet suivant concernait le genre de services que l'AEC pourrait développer, dont les établissements auraient besoin et pour lesquels ils seraient prêts à payer. Le thème de l'entrepreneuriat s'est imposé à l'unanimité, avec une forte demande d'ateliers et de séminaires. Pour plusieurs participants, l'aide de l'AEC serait particulièrement utile dans le domaine du plaidoyer sur des questions spécifiques.

Révision du document AEC sur les « Aperçus nationaux des systèmes d'enseignement musical supérieur et pré-supérieur et des formations des professeurs de musique (professeurs du cursus général et professeurs d'instrument / de chant) »

Le groupe a été informé des avancées de la révision de ces aperçus. Le document servira surtout à des fins de plaidoyer.

Allemagne, Autriche, Suisse

Membre du Conseil: Joerg Linowitzki, Stefan Gies, directeur de l'AEC

Ont participé à la réunion 42 représentants (un record) venus des trois pays, et deux invités.

- Stefan et Jörg accueille les participants, en leur nom et en celui d'Eirik, malheureusement retenu et dans l'impossibilité de présider la réunion.
- Bref retour sur le Congrès en cours :
 - Le format de la séance « remue-ménages » (brainstorming) est apprécié, mais on regrette que les personnes ayant proposé des sujets n'aient été prévenues que peu de temps à l'avance pour exposer leur contribution.
 - Le fait que seules quelques séances soient directement en lien avec l'intitulé général du Congrès (Diversité, identité, intégration) a été critiqué. - Un débat s'est ouvert sur l'intitulé des congrès et son lien avec toutes les séances ou seulement certaines d'entre elles.
 - Le nouveau format du forum d'information est jugé attrayant.
 - Certains se sont plaints du caractère « publicitaire » de la séance MusiQuE. Il aurait fallu l'annoncer comme telle, et non comme une information apparemment neutre.
- Reinhard Schäfertöns et Stefan Gies rendent compte des tentatives finalement infructueuses pour persuader la direction de l'UdK Berlin d'accueillir le congrès annuel de l'AEC 2019. Tout autre établissement allemand prêt à recevoir le congrès 2019 est le bienvenu.
- La majorité des participants n'est pas intéressée par un site internet régional.
- Nombre d'établissements ne manifestent qu'un petit intérêt pour EASY, parce que les gouvernements fédéraux de Rhénanie du Nord-Westphalie et de Bavière investissent chacun beaucoup d'argent (concurrence oblige !) dans le développement d'un logiciel de gestion de campus spécifique aux conservatoires, qu'ils veulent mettre sur le marché en tant que service payant.
- Martin Ullrich remercie Jörg Linowitzki pour avoir représenté les intérêts allemands pendant de nombreuses années en qualité de membre du Conseil et du comité exécutif de l'AEC.

Norway, Norvège, Suède, Finlande, Danemark, Islande, Estonie, Lettonie, Lituanie

Membre du Conseil: Kaarlo Hildén

Présentation des nouveaux venus à la réunion régionale et explication des liens entre l'ANMA et l'AEC.

Discussion du procès-verbal de la réunion régionale de Glasgow pour suivre l'état d'avancement des travaux

On a fait remarquer que la planification de la journée thématique de l'ANMA était importante et que nombre de questions seront au programme cette année encore.

L'ordre du jour de la réunion est discuté. On demande aux membres s'ils ont des commentaires sur le Congrès en cours ou des souhaits particuliers concernant l'AEC qu'il faudrait aborder :

Les actions de lobbying pour la musique dans le cursus scolaire sont considérées comme un secteur essentiel pour l'AEC, que certains souhaiteraient plus active dans ce domaine. Le Programme européen pour la musique est également mentionné ainsi que les difficultés de son élaboration, fruit d'une collaboration entre diverses organisations. On fait remarquer qu'il faudrait définir plus clairement la pertinence des établissements d'enseignement supérieur dans le secteur musical. Comment sommes-nous pertinents ? À quel niveau et comment pourrait (devrait) se dérouler le dialogue entre le secteur musical et les établissements ?

Les retours de la précédente réunion régionale ont impacté la planification du Congrès. Les participants ont trouvé que les modifications apportées au programme rendaient l'expérience plus utile et interactive.

Pas d'autres sujets.

Rencontre annuelle de l'ANMA :

Claus Olesen, secrétaire général de l'ANMA, présente la prochaine réunion annuelle de cette Association, à Tromsø. La journée thématique ciblera le rôle de la musique traditionnelle (dont la culture musicale same, particulièrement présente à Tromsø). Le mot « traditionnel » fait débat pour des raisons de taxonomie, et « populaire » est proposé en remplacement. La musique des populations immigrées pourrait être spécifiquement mentionnée. Le thème s'intéresse aux points de rencontre entre les traditions musicales. Comment les établissements d'enseignement peuvent-ils donner aux étudiants les moyens de « décroisser » les traditions ? Si le thème est prometteur, le débat linguistique continue. « Tradition » -> « indigène ». La réunion pourrait lancer le débat : « où s'applique la classification par genre en musique ? » Ces voies taxonomiques ne fonctionnent pas toujours et mettent en danger certaines musiques (ce qui est exclu). Comment être stylistiquement plus inclusif en tant qu'établissement ? Une seule journée de réunion ne permet pas d'approfondir le débat philosophique mais peut donner des exemples, être une source d'inspiration et élargir les perspectives sur un thème bien défini autour des traditions, des cultures musicales et de la diversité. De plus, tous les départements tireraient profit d'échanges accrus entre les domaines classique, jazz et folk.

Initiative de mentorat de l'ANMA :

Claus Olesen rend compte de l'initiative de mentorat évoquée à la réunion annuelle 2016 de l'ANMA. Seuls quelques rares membres se sont portés volontaires comme mentors. Il faut plus de noms pour assurer la poursuite du projet. Après discussion, les personnes ci-dessous ont rejoint les mentors potentiels :

- Henrik Sveidahl
- Peter Tornquist
- Riitta Tötterström
- Astrid Elbek
- Anna Maria Koziomitzis
- Claus Olesen
- Kaarlo Hildén

L'initiative de mentorat est un concept souple qui se définit en fonction des intérêts du mentor et du mentoré.

EASY :

Présentation du système EASY. Les organisations désireuses de se joindre au projet pilote doivent contacter directement la société. Le développement de ce service suscite un vif intérêt.

Aperçus nationaux :

On explique le processus d'actualisation des aperçus nationaux réalisés par l'AEC. Les participants sont informés que les établissements recevront une première version de leur aperçu national dans quelques mois et qu'ils devront commenter et modifier les descriptifs. La plupart des participants ignorait l'existence de ces documents et n'a pu se prononcer sur leur utilité.

Soutiendriez-vous le développement d'une page internet consacrée aux bibliothèques des établissements de notre communauté pour un rapprochement de leurs ressources (proposé conjointement avec l'International Association of Music Libraries, Archives and Documentation Centres (IAML) ?

La suggestion est jugée bonne, mais il faut une information plus précise pour en discuter plus avant.

Questions à l'ordre du jour de la GA :

Les participants sont consultés sur les points de l'ordre du jour de la GA dont ils aimeraient discuter.

Dans la discussion sur le règlement électoral (sur la base de l'information contenue dans les documents préparatoires du Congrès), il est souligné que le nouveau système de scrutin serait basé sur les circonscriptions. Chaque région serait responsable de sa représentation, ce qui impacterait le rôle du Conseil et chacun de ses membres. Les réseaux régionaux, comme l'ANMA, peuvent être un moyen efficace de discuter et consolider des intérêts locaux, si la collaboration au niveau national est bien organisée. Des voix s'élèvent pour dire que la représentation doit être basée sur les problèmes et non sur les régions. Aux questions sur la nature de la « pression » en faveur du changement et l'impact sur la stabilité de l'AEC, Kaarlo répond que certains établissements et pays considèrent leur représentation insuffisante. Les problèmes plongent leurs racines dans les différents enjeux et attentes nationales par rapport à l'AEC. Il est important d'entendre les signaux. Dans le cadre du nouveau modèle, l'AEC devrait envisager de financer le déplacement des membres du Conseil, afin de ne pas exclure certains établissements aux finances modestes. Aucun budget spécifique n'est prévu. Autre question soulevée : la division en régions géographiques, qui serait également à revoir. Pourquoi la France est-elle dans le même groupe que les pays nordiques ? Kaarlo répond que le problème a fait l'objet d'une grande réflexion, mais qu'il est difficile de trouver une répartition juste et équitable en terme de taille (nombre d'étudiants, nombre d'établissements), de cultures et de régions géographiques. La surreprésentation des régions nordiques et occidentales au Conseil par rapport au nombre d'adhérents dans différentes zones de l'UE est le résultat d'un scrutin et non d'une planification délibérée.

U-Multirank : On s'inquiète de savoir si cela ne va pas se traduire par une interminable collecte de données sans objectif précis. Le lien entre accréditation et U-Multirank fait débat : il n'est pas évident, mais les données de U-Multirank peuvent être utilisées dans le cadre des systèmes d'AQ des établissements.

Peter Tornqvist ajoute que l'intérêt de U-Multirank est la possibilité de définir les critères utilisés et que chaque établissement peut également définir les composantes dignes d'intérêt. Ces facteurs sont à considérer lors du vote pour ou contre U-Multirank.

Pologne, Biélorussie, Russie, Ukraine, Bulgarie, Kazakhstan, Azerbaïdjan, Géorgie, Arménie

Membre du Conseil: Grzegorz Kurzyński

Russie, Ukraine, Bulgarie, Kazakhstan, Azerbaïdjan, Géorgie, Arménie) seuls 3 étaient représentés : l'Arménie, la Biélorussie et la Pologne. Comme les années précédentes, l'absence de représentants a des raisons financières. Deux pays seulement étaient représentés à la réunion régionale : l'Arménie (1) et la Pologne (8).

Lors des présentations, tous les participants se sont déclarés satisfaits de leur représentation par le Conseil de l'AEC. Les recteurs polonais sont en contact permanent grâce aux réunions bi- ou trimestrielles de la Conférence des recteurs des universités d'art de Pologne (KRUA) où ils discutent de toutes sortes de questions liées à leurs activités (et de la participation aux activités de l'AEC). De leur point de vue, l'AEC répond pleinement à leurs besoins. Les recteurs (ou vice-recteurs) polonais participent régulièrement aux Congrès et réunions de l'Association. L'Académie de musique de Cracovie a participé au projet pilote U-MR et celle de Wrocław au projet pilote PHExcel.

Le programme du Congrès a suscité des opinions très diverses. Les présentations de la deuxième journée (séances parallèles I et II) n'ont pas généré l'enthousiasme, contrairement à la séance parallèle III. Globalement : les sujets des séances ne sont pas assez reliés à la musique «en vrai».

En revanche, la première séance du jeudi (10 novembre) *Atelier et formation des pairs-évaluateurs de MusiQuE* a été qualifiée de très intéressante.

Développement des services de l'AEC : Les recteurs sont unanimement en faveur d'une page internet dédiée aux bibliothèques. Le projet pilote EASY est également bien reçu (avec une réserve sur les problèmes potentiels de protection des données personnelles).

Les réserves concernant d'autres services de l'AEC s'appuient sur des considérations purement financières.

Le temps a manqué pour débattre de la révision des aperçus nationaux - certains recteurs polonais sont néanmoins bien informés sur le sujet car une des séances en lien avec le projet Full Score s'est tenue à Wrocław.

R-U, Irlande

Membre du Conseil: Deborah Kelleher

Points positifs :

1. La qualité des contenus (avec une mention particulière pour les séances sur l'entrepreneuriat et sur les réfugiés)
2. Le format, qui a permis à un plus grand nombre de participants de s'exprimer
3. La contribution accrue des étudiants, et sa qualité
4. L'intervenant principal a été très apprécié.
5. Les séances « brainstorming » étaient intéressantes.

Points à améliorer :

1. Clarifier les objectifs des séances parallèles. Peut-être par une conduite plus 'directive' du modérateur ? (ceci implique une préparation en amont avec le modérateur)
2. Pourrait-on disposer de statistiques sur le nombre de conservatoires de notre communauté qui n'enseignent pas que la musique ? Le groupe voit dans l'interdisciplinarité un thème de premier plan pour les travaux futurs de l'AEC.
3. Les étudiants pourraient-ils bénéficier de « séances parallèles parallèles » spécifiques, lors du Congrès ? Séances en lien direct avec des domaines prioritaires.
4. Séance parallèles : consacrer 5 minutes à l'issue de chaque séance pour recueillir les commentaires, rendrait peut-être inutile la séance des « observations finales ».

Autres questions abordées et réactions :

1. Modification proposée du règlement électoral : l'opinion générale n'est pas favorable au changement.
2. Création d'une page internet dédiée aux bibliothèques des établissements : oui
3. Système TI de gestion de campus spécifique pour les conservatoires : peu d'enthousiasme, en raison du système CUKAS, déjà en place.

Services utiles que pourrait développer l'AEC, et que votre établissement serait prêt à payer ?

1. Suivi des parcours de nos diplômés, étude de l'impact du conservatoire sur leurs revenus/leur avenir
2. Conseil en développement de la participation des étudiants (guider les conservatoires dans le dialogue avec l'étudiant)
3. Reprise de séances du Congrès dans les établissements (par ex. l'exposé sur les réfugiés/l'atelier sur l'entrepreneuriat)
4. L'AEC envisagerait-elle d'établir une liste ou un registre de consultants dans le cadre de ses services, ciblant des thèmes spécifiques aux conservatoires ?

Autres questions

1. La sous-section R-U du groupe régional est très préoccupée par les conséquences du Brexit et souhaite rester résolument engagée aux côtés de ses partenaires et collègues européens. Elle espère partager les actions de lobbying de l'AEC sur les questions sensibles actuelles - mobilité, Erasmus - et à venir.
2. La voix étudiante gagne en puissance dans l'AEC mais ce Congrès a aussi mis en évidence une disparité des approches stratégiques des conservatoires dans leur rapport avec les étudiants : il est donc proposé à l'AEC d'élaborer (en collaboration avec les groupes de travail étudiants) une charte ou tout autre document énonçant les bonnes pratiques/principes de base dans ce domaine.

Pays-Bas, Belgique

Membre du Conseil: Harrie van den Elsen, Rapport: Peter Swinnen

Étaient présents : Lies Colman (AP), Annouk Van Moorsel (AP), Jef Cox (AEC), Peter Swinnen, Jan D'Haene (Koninklijk Conservatorium Brussel), Peter Dejans (Orpheus), Thomas De Baets (Luca), Jeroen D'Hoe (Luca), Stéphane De May (CrL), Françoise Regnard (ARTS2), Michel Stockhem (ARTS2), Arnold Marinissen, Janneke van der Wijk (Conservatorium van Amsterdam), Juul Diteweg (ArtEz), Mark Vondenhoff, Jantien Westerveld (Prince Claus Conservatoire), Sigrid Paans, Jan Rademakers (Conservatorium Maastricht), Frans Koevoets, Okke Westdorp (Codarts Rotterdam), Ruth Fraser, Martin Prchal, Eleonoor Tchernoff, Henk van der Meulen (Royal Conservatoire), Raf De Keninck, Martyn Smits (Fontys Conservatory), Jos Schillings, Hannie van Veldhoven (HKU Utrechts Conservatorium).

Le président de séance accueille les participants puis demande un bref retour sur le Congrès en cours. L'évolution vers plus de travail en petits groupes et moins de conférences plénières est perçue comme positive. Les participants souhaitent encore plus d'engagement actif des étudiants, pas seulement les meilleurs (la « crème de la crème »), mais aussi les étudiants « moyens ». Parallèlement, tout le monde est bien conscient des implications budgétaires et logistiques (plus de préparation en amont), contraignantes, voire restrictives, pour leurs établissements. L'utilisation de messages vidéo serait-elle une solution ?

Le nombre actuel des séances en petits groupes est également limitatif, si l'on veut que chacun puisse participer à toutes les séances qui l'intéressent. Le nombre croissant de participants au Congrès élargit et diversifie les publics cibles, et multiplie les intérêts spécifiques (étudiants, enseignants, dirigeants). Il devient plus difficile pour le Conseil d'assurer la qualité de chaque séance de groupe, d'où l'importance des formulaires d'évaluation. Les séances plénières sont soigneusement préparées, mais pour les séances de groupe, le Conseil doit recourir aux différents coordonnateurs. Les participants proposent de travailler sur le modèle des séminaires, selon des directives officielles générales, et de préciser le rôle des modérateurs, afin d'éviter redondances et platitudes.

Les participants souhaiteraient également poursuivre les débats après le Congrès, sur un réseau en ligne. L'appli offre certaines possibilités, mais n'exclut pas des problèmes de confidentialité.

Les participants expriment le vœu d'éviter les platitudes sur l'importance de la musique ou la grandeur de Bach...

Le président évoque la question du développement d'autres services. La proposition de création d'une page internet permettant d'accéder aux ressources des bibliothèques des conservatoires est reçue avec beaucoup de scepticisme. D'autres organisations (Iamc) ont essayé et échoué. En raison du manque de ressources, il ne s'agit pas d'une priorité pour l'AEC. Investir dans une meilleure formation des étudiants aux outils existants semble une meilleure alternative. La proposition de se joindre au projet pilote sur la mobilité des personnels et des étudiants, suscite plus d'enthousiasme. La difficulté non encore résolue est la connexion des différents systèmes de bases de données étudiantes des établissements à cette nouvelle application mobilité.

À la question « Quel service vous fait défaut ? », la réponse évoque le développement d'un portail regroupant tous les établissements de la communauté avec des informations sur leurs programmes d'études et leurs enseignants.

Le président sollicite un représentant wallon et un représentant flamand pour contribuer à la mise à jour des profils nationaux, réalisés en 2000. Janneke van der Wijk, Stéphane De May et Peter Swinnen se portent volontaires.

Avant de clore la réunion, Peter Swinnen évoque le nouveau Concours Honda de musique classique, où s'affrontent les 8 conservatoires supérieurs de Belgique. Stéphane De May annonce un nouveau projet avec l'Orchestre Philharmonique de Liège.

Italie

Membre du Conseil: Claire Mera-Nelson (aidée de Sara Primiterra)

Les discussions ont porté exclusivement sur la représentation de l'Italie au Conseil de l'AEC. Au début de la réunion, les collègues sont renvoyés au résumé de la proposition d'un nouveau processus électoral pour le Conseil. Il est fait remarquer qu'il faudra du temps pour qu'il porte ses fruits mais qu'il permettra un meilleur équilibre : à terme, l'augmentation du nombre de membres italiens entraînera la représentation de l'Italie au Conseil. Dans l'intervalle, Lucia di Cecca est candidate au Conseil et, dans le cadre d'un arrangement temporaire approuvé par la Conférence des directeurs italiens, Alessandro Melchiorre a été coopté par le Conseil de l'AEC. Cette solution, espérait-on, conviendrait au groupe, mais les débats ont rapidement montré que le groupe n'était pas satisfait de la proposition sous sa forme actuelle.

Les participants ont demandé pourquoi une seule des deux propositions d'autres modalités de vote était mise en avant ? De même, certains voulaient comprendre pourquoi le souhait de la Conférence des directeurs italiens de voir A. Melchiorre devenir représentant permanent n'était pas respecté ? Sara Primiterra & Claire Mera-Nelson ont cherché à clarifier la position du Conseil de l'AEC.

Un membre a expliqué et précisé les circonstances ayant conduit au débat actuel au sein de la Conférence des directeurs, du Conseil de l'AEC Council et entre les deux entités.

Les participants ont apprécié de pouvoir parler ouvertement et librement du problème car tous ne connaissaient pas la situation en détail, en particulier l'échange de correspondance entre l'AEC et la Conférence des directeurs, et ne savaient que ce dont ils avaient eu vent lors des réunions régionales de l'AEC.

Apparemment, la Conférence italienne aurait proposé officiellement A. Melchiorre comme candidat italien aux élections au Conseil 2016 si elle avait reçu plus tôt la réponse de Stefan Gies à sa demande. La réponse de l'AEC n'étant arrivée qu'en octobre, il était trop tard pour présenter le candidat selon la procédure officielle habituelle. Certains collègues sont d'avis de respecter le souhait de la Conférence italienne et de ne pas donner suite à la candidature de Lucia di Cecca.

Lucia précise sa position, à savoir que Paolo Troncon a demandé à tous les conservatoires italiens de proposer des candidats au poste de représentant italien de l'AEC : Lucia di Cecca a été la seule à se présenter et a donc été nommée. Suite à une discussion entre Monsieur Meuchi (successeur de Monsieur Troncon à la présidence de la Conférence) et d'autres parties prenantes, il a été suggéré que Lucia di Cecca pourrait se désister en faveur de la candidature de Monsieur Melchiorre. Lucia di Cecca a cependant décidé de poursuivre dans sa voie.

La réflexion s'est fortement concentrée sur la proposition des modalités de vote, à débattre lors de l'AG. Plusieurs collègues ont exprimé leur préoccupation à ce sujet et signalé qu'ils ne la soutiendraient pas.

Hongrie, Roumanie, République, Slovaquie, Macédoine, Kosovo, Albanie, Slovénie, Croatie, Bosnie, Monténégro, Serbie

Membre du Conseil: Georg Schulz

Étaient présents :

- Bosnie et Herzégovine : Sanda Dodik, Vanesa Kremenovic (toutes deux de Banja Luka), Maja Ackar Zlatarevic, Senad Kazic (tous deux de Sarajevo)
- Croatie : Bashkim Shehu (Pula), Dalibor Cikojevic, Mladen Janjanin, Marina Novak (tous de Zagreb)
- République tchèque : Richard Fajnor, Jindrich Petras (tous deux de Brno)
- Hongrie : Gyula Fekete (Budapest)
- Roumanie: Diana Asinefta Mos (Bucarest)
- Serbie : Milan Miladinovic (Novi Sad)

Le groupe souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, en particulier Senad Kazic et Diana Mos, récemment nommés directeurs de leurs établissements respectifs. Au cours des présentations, Bashkim Shehu de Pula expose son projet. La ville de Pazin lui a confié un château et quelques

autres bâtiments à administrer qui pourraient constituer l'académie de Pula dans le cadre d'un projet pédagogique international. Lors d'un débat précédent, au Congrès, Georg avait expliqué à Bashkim que si l'AEC en tant que telle ne peut gérer ou parrainer un tel projet, elle se réjouit de rassembler ses membres ou de se joindre à une candidature ERASMUS+ en qualité de partenaire pour la diffusion et l'évaluation d'un projet. Parmi les représentants présents, plusieurs expriment leur vif intérêt de principe mais souhaitent un cadre financier plus concret. Bashkin promet de fournir au groupe des informations plus explicites avant toute discussion approfondie sur cette coopération.

Nous avons parcouru le rapport de la réunion 2015 (p.106 du document préparatoire). Tous les sujets sont abordés. Le nouveau projet du EUphony Youth Orchestra, en février/mars 2017, sera suivi par des membres du groupe. Zagreb fait un rapport sur son expérience avec U-Multirank. L'exercice n'a pas été perçu comme un surcroît de travail, les représentants concernés étant habitués, comme plusieurs membres du groupe, à recueillir des données dans le cadre de divers projets. Le résultat semble intéressant. Brno fait un rapport sur un exercice EFQM. Il est à souhaiter que les indicateurs formulés par l'AEC pour U-Multirank puissent servir aussi aux systèmes locaux afin de les rendre plus pertinents pour la musique.

Le déroulement du Congrès est jugé positif jusqu'à présent, mais certaines idées d'amélioration s'expriment. Les sujets abordés lors de la séance de brainstorming pourraient être diffusés quelques jours en amont du Congrès. Par ailleurs, il est difficile de choisir sur le moment : il arrive que deux séances parallèles (voire plus) soient également intéressantes. Une simple documentation vidéo, disponible ultérieurement sur la page internet de l'AEC, permettrait d'être informé sur les différentes séances. Une plus grande implication étudiante serait souhaitable, par exemple sous forme de brefs clips présentant l'opinion des étudiants sur divers sujets ou de rapports d'étudiants sur ce qu'ils ont entendu pendant le Congrès.

Dédier un espace du site internet au rapprochement des ressources est fort souhaitable. La présence de certaines œuvres sur Internet ne remplace pas le travail sur partitions en bibliothèque. Sont vraiment nécessaires les partitions, les instruments, les livres et les disques. Il existe un grand besoin de matériel d'orchestre et d'opéra. Cette page internet doit être aussi simple que possible : les offres d'une part, les besoins d'autre part. L'aide du comité de sensibilisation de l'IAML pourrait être sollicitée.

Richard exprime leur intérêt pour EASY.

Quant aux aperçus nationaux, les membres du groupe donnent les coordonnées des personnes à contacter. Georg les transmet au Bureau de l'AEC. Diana s'assurera de la disponibilité de la personne pressentie en Roumanie et informera l'AEC de tout changement, le cas échéant.

Espagne, Portugal

Membre du Conseil: Ingeborg Radok-Žádná (aidée de Nerea López de Vicuna)

Introduction :

Ingeborg Radok-Zadna se présente. Éluë au Conseil lors de l'AG 2015 à Glasgow, Ingeborg est vice-doyenne des relations internationales et des activités artistiques à la Faculté de musique et de danse de l'Académie des arts du spectacle de Prague. En raison de l'absence actuelle de membres espagnol ou portugais au Conseil, elle a été nommée pour représenter ces collègues.

Proposition de nouveau règlement pour les élections au Conseil :

Nombre de collègues n'avaient pas eu vent d'une proposition de nouveau règlement électoral. Une approche « étape par étape » aurait été plus appropriée. Le Congrès aurait été une bonne occasion de lancer le débat afin de se mettre d'accord sur les propositions adéquates à présenter à la prochaine AG (2017).

Eirik Birkeland explique que la nouvelle proposition cherche à garantir une représentation géographique plus équilibrée au Conseil. Toutefois, si les membres pensent qu'il est trop tôt pour prendre une telle décision, ils doivent le faire savoir pendant l'AG.

Actualité des « Aperçus nationaux »:

Ingeborg explique que le Bureau actualise le manuel de l'AEC sur les systèmes nationaux d'enseignement de la musique, publié en 2010. L'aperçu comprend les descriptions des systèmes nationaux d'EMS, d'enseignement musical au niveau pré-supérieur, de formation des professeurs d'instrument et de chant, et des professeurs de musique du cursus scolaire général. Un interlocuteur a été nommé pour chaque pays, et l'objectif de l'AEC est de mettre la version actualisée en ligne sur son site en janvier 2017.

Cette publication pourrait s'avérer un outil très utile pour défendre la cause espagnole. Il serait très utile d'avoir le statut légal actualisé du secteur de l'EMS dans tous les pays européens (établissements, niveau de formation des professeurs, reconnaissance des diplômes etc.). Le manuel servirait d'outil de plaidoyer pour l'Espagne au niveau européen.

Rapprochement des ressources entre établissements :

L'AEC envisage de dédier une page internet aux bibliothèques des établissements afin d'établir un rapprochement de leurs ressources, conjointement avec l'Association internationale des bibliothèques, archives et documentations musicales (IAML).

Les collègues espagnols et portugais sont unanimes à juger l'idée excellente et pensent que leurs établissements d'origine pourraient en faire bon usage.

Le système européen de candidature en ligne (EASY)

L'AEC réalise un projet pilote de développement d'un système européen de candidature en ligne - appelé EASY - pour faciliter la mobilité des étudiants et des personnels. Il pourrait évoluer vers un système européen de gestion de campus spécifique à la musique.

Tout le monde s'accorde à trouver le projet excellent, le « rêve » de tout coordonnateur des relations internationales. Certains établissements espagnols et portugais font déjà partie du projet pilote en cours, qui implique plus d'une cinquantaine d'établissements de la communauté AEC. Tout établissement intéressé peut encore se joindre au projet pilote.

Cotisations d'adhésion

Au cours de la réunion régionale de l'année dernière, des collègues espagnols avaient signalé que la cotisation annuelle était trop élevée pour nombre d'établissements espagnols mais les tarifs n'ont pas changé cette année. Il est demandé au conseil de repenser aux catégories de la grille tarifaire.

Manque d'engagement dans les projets et activités de l'AEC

Le nombre de représentants espagnols et portugais au Congrès diminue d'année en année. D'une part, certains membres se sont retirés pour des raisons financières. D'autre part, nombreux sont ceux qui sont trop accaparés par les obstacles et les défis de leur quotidien dans leurs établissements d'origine.

Bruno Pereira, président du groupe de travail IRC, Ángela Domínguez, responsable des projets et de la communication de l'AEC et Nerea López de Vicuna, gestionnaire du Bureau de l'AEC, encouragent les membres espagnols et portugais à s'impliquer davantage dans les activités et les projets de l'Association. Être membre de l'AEC procure des avantages que certains ignorent peut-être. Par exemple, l'AEC est une importante plateforme de diffusion (site internet et réseaux sociaux). Les membres sont encouragés à envoyer leurs informations à l'équipe du bureau. Par ailleurs, l'AEC lance régulièrement des appels ouverts à participation aux groupes de travail. L'AEC souhaite vivement accueillir davantage de représentants d'Europe du Sud et de l'Est dans ces groupes. Les 2 collègues espagnoles du Bureau se feront un plaisir d'aider les membres intéressés.

Quelle aide peut apporter l'AEC ?

L'AEC pourrait faire pression pour l'harmonisation ou l'adaptation des diplômes de l'enseignement supérieur à un niveau universitaire. La situation actuelle en Espagne fait l'objet d'une longue discussion. Il est annoncé que Stefan Gies, directeur général de l'AEC, sera à San Sebastián

(Musikene) du 24 au 26 novembre dans le cadre du Congrès espagnol des établissements d'EMS, organisé par la SEM-EE (Société pour l'enseignement de la musique dans l'État espagnol). Stefan est particulièrement désireux de s'impliquer davantage dans les réalités nationales de terrain, et sera très heureux de discuter avec nos membres espagnols de l'action potentielle de l'AEC dans la situation actuelle.

Prochaines réunions régionales

Un collègue suggère de mélanger les pays lors des prochaines rencontres régionales, afin de faire se rencontrer et discuter des collègues de différentes parties de l'Europe.

France, Luxembourg

Membre du Conseil: Jacques Moreau

Participants (dans l'ordre de la liste des participants au Congrès) :

- Laurent Gignoux, Sylvain Perret, *Bordeaux (PESMD Bordeaux Aquitaine)*
- Chantal Charlier, *Dammay-les-Lys (CMDL)*
- Bernard Descôtes, *Dijon (ESM Bourgogne Franche Comté)*
- Valérie Girbal, *Lille (ESMD Nord de France)*
- Jacques Moreau, *Lyon (Cefedem)*
- Géry Moutier, Isabelle Replumaz, Sylvain Devaux, *Lyon (CNSMD)*
- Benoît Baumgartner, *Nantes-Rennes (Le Pont Supérieur)*
- Jean-Paul Alimi, *Nice (CNRR)*
- Gretchen Amussen, *Paris (CNSMD)*
- Emmanuelle Desouches, Roser Graell Calull, *Paris (PSPBB)*
- Claire Michon, *Poitiers-Tours (CESMD Poitou Charentes)*
- Jean-Luc Tourret, *Rueil Malmaison (CRR)*
- Anne Guyonnet, Aline Zylberajch, *Strasbourg (HEAR)*

Au total, 18 participants représentant tous les établissements français ont assisté au Congrès. Aucun établissement luxembourgeois n'était présent.

Information sur les événements depuis le dernier Congrès

L'AEC et les activités du Conseil

- U-Multirank : test réalisé pendant l'année pour vérifier les critères et le questionnaire proposé par U-Multirank
- MusiQue : inscrit au registre EQAR. Il est désormais possible de solliciter une participation de MusiQuE à la procédure française d'accréditation pour l'EMS. Le dossier a été présenté au ministère à plusieurs occasions mais il faut encore revenir sur ce point
- « Artist Patrons » : le Conseil a décidé de solliciter des personnalités capables de porter et promouvoir l'image de l'AEC ;
- Full Score : véritable implication des étudiants, ils ont leur propre groupe de travail et participent aux autres GT ;
- Réunion avec ELIA : à Amsterdam, le 16 septembre, en association avec une réunion du Conseil. Préoccupations communes :
 - Recherche artistique
 - Interdisciplinarité
 - Arts et réfugiés.

Une collaboration sur ces thèmes est prévue au Congrès annuel de l'ELIA, l'année prochaine à Amsterdam.

Les deux directeurs généraux se retrouvent dans des groupes de travail croisés.

Chaque organisation fera sa publicité sur le lien entre ses réseaux.

Activités du groupe français

- Réunion en mai avec deux représentants du bureau français d'Erasmus, à Lyon : de nombreux points spécifiques ont été abordés;
- Présence de Stefan Gies à l'AG de l'ANESCAS à Metz, au mois d'août ;
- Aperçu national : la consultation sur la version révisée a généré quelques retours. Le seul chapitre encore à finir est celui de l'enseignement de la musique à l'école (cursus général).

U-Multirank

Le CNSMDL faisait partie des établissements du panel de test. Un gros travail de traduction a été réalisé. De nombreux étudiants ont répondu au questionnaire dont ils ont apprécié non seulement la clarté, mais aussi le fait qu'il ne concerne pas les gens mais l'organisation, l'adéquation entre les besoins des étudiants et le programme offert, pour la partie enseignement ; et les activités détaillées dans la section concernant les activités sociales de l'établissement. Les critères sont bien définis et fournissent de bons indicateurs. Le questionnaire est anonyme au sein de l'établissement.

Le questionnaire est long mais intuitif. Il est facile d'y répondre, de manière fluide sans questions compliquées. Le processus est toujours bien expliqué.

Il prend en compte la taille de l'établissement, ce qui est très positif. Il concerne : le programme et la vie des étudiants, mais pas le personnel. C'est un outil de développement pour le processus d'examen interne de l'établissement.

C'est également un outil de benchmarking : il donne de la visibilité et des occasions de promouvoir les informations institutionnelles à l'extérieur ; un outil international pour les étudiants, qui leur permet de mieux analyser certains aspects spécifiques des établissements et de faire un choix. Mais il faut un changement de mentalités.

La possibilité de classement (ranking) est un souci. Certains pensent que c'est inévitable : sera-t-il alors possible de contrôler les résultats ? Il est dit est que chaque établissement conservera la possibilité de choisir de participer ou non au système ou de s'en retirer.

La réputation des établissements est en jeu. Si la taille de l'établissement entrerait en considération, certains seraient en grande difficulté. Tout le monde a besoin de références lisibles. Les particularités des COMUE françaises (*Communautés d'universités et d'établissements*) liées au classement de Shanghai conduisent à un modèle unifié qui n'aiderait pas à soutenir des établissements au profil unique et fortement typé.

Au niveau national, le système permettrait de défendre notre besoin de soutien financier de la part du gouvernement pour satisfaire aux normes européennes en matière d'équipements et de pédagogie. Ce peut être le rôle de l'ANESCAS (*Association nationale d'établissements d'enseignement supérieur de la création artistique arts de la scène*).

Procédure électorale

Eirik Birkeland a participé à la réunion à partir de ce moment et exposé les raisons de cette proposition : les pays du Nord sont sur-représentés au Conseil. Cette situation ne peut plus durer. La nouvelle version signifie un changement radical, mais elle arrive peut-être trop tôt car elle concerne l'adhésion, les tarifs, et le rapport institutionnel avec l'AEC. Il faut approfondir la réflexion. Eirik Birkeland recommande de lire minutieusement la proposition afin de pouvoir en débattre pendant l'AG.

Discussion

La proposition part d'une bonne intention et répond à une logique de meilleure répartition géographique des représentants. Certaines préoccupations s'expriment : la composition des régions

peut changer, certains pays peuvent être englobés dans une région ou dans une autre ; potentiellement, la proposition peut faire surgir de nouvelles relations et un nouvel équilibre des forces, avec un risque de division et d'impact sur les stratégies dans les prises de décision : autonomie des régions telles que définies ? Création d'un sous-Conseil ? Il s'ensuivrait une perte de confiance dans la gouvernance de l'AEC.

Les choses peuvent certainement évoluer, mais les participants sont attachés à la possibilité donnée à tous les membres de voter pour le candidat de leur choix, et de décider eux-mêmes en fonction des considérations géographiques et des qualités personnelles des candidats.

Retours et commentaires sur le Congrès en cours

Points positifs

- Sentiment général de grande satisfaction
- Qualité des contenus et des sujets, parmi les meilleurs de tous les Congrès : des sujets très engagés, tous en lien avec la thématique du Congrès
- Le nombre de séances parallèles, permettant de suivre une grande variété de sujets ; grâce au temps réservé pour les débats, les participants pouvaient s'engager activement dans la discussion et aller au cœur du sujet
- Gros plans sur : la séance « remue-méninges » d'ouverture, très appréciée ; la séance sur les réfugiés, entre autres
- La prise de risque (les thématiques abordées, l'organisation)
- La parole accordée aux étudiants.

Remarques critiques

- Le planning trop serré ne permettait pas de passer d'une séance à une autre en souplesse, occasionnant des retards et des séances écourtées (sentiment général);
- L'efficacité recherchée dans l'organisation - digne du monde de l'entreprise - n'offre pas forcément la possibilité, lorsqu'on aborde un sujet, de (re-)mettre en cause les témoignages et les façons de penser afin de favoriser une réflexion plus critique ; il faudrait des contributions sociologiques et historiques (une opinion)
- Il faut plus d'enseignants - les hommes et femmes « de terrain » - parmi les participants mais il s'agit là aussi d'un problème de moyens financiers.
- Langue : les participants des pays « latins » ne saisissent pas facilement l'expression dominante et la manière de penser anglo-saxonnes.

Autres remarques

- Pour aborder des éléments ou des discussions contradictoires, il faudrait des séances préparatoires
- Au sein des établissements, il est difficile de « traduire » pour le personnel le fonctionnement du Congrès et des plateformes

Les plateformes sont intéressantes et possibles, mais leur mise en œuvre se heurte à des difficultés financières.

